



VOL. 1, N°2,
DÉCEMBRE 2021

REVUE CONGOLAISE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (RECOSH)

Editorial

Ivon Mingashang

La relance de la recherche au CRESH :
bilan de l'année 2021 et perspectives
pour 2022

Bobo B. Kabungu

L'évaluation des politiques publiques
comme créneau de recherche des « prix
Nobel 2019 d'économie »

Bobo B. Kabungu

Approvisionnement et évaluation de la
qualité des eaux souterraines à Selembao
et Kimbanseke.

Florent B. Mukeba et al.

Présentation de la charte éditoriale

Bobo B. Kabungu

Le chercheur et ses responsabilités.
Commentaire inspiré des préceptes
judéo-chrétiens

Staline-Fidèle Ndongoboni Essambela

Consommation, dépenses publiques,
investissements et production en RDC.

Analyse des effets boomerang
Gaylord Mindongo Nivulije et Bobo B. Kabungu

Consommation du bois-énergie et
vulgarisation des foyers améliorés
dans le quartier Kivu à Kinshasa/Masina
Placide Macaire Kumpel et Dieudonné Kinwa

CONGOLESE JOURNAL OF HUMAN
AND SOCIAL SCIENCES
(COJHUSS)

**REVUE CONGOLAISE DES SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES**

RECOSH

**CONGOLESE JOURNAL OF HUMAN
AND SOCIAL SCIENCES**

COJHUSS

Volume I, N°2, juillet – décembre 2021

Décembre 2021

Revue scientifique publiée par le Centre de Recherche en Sciences
Humaines (CRESH)
33, Avenue Comité Urbain, Kinshasa/Gombe.
Tél. : +243 999 572 549/829902039
Email : recosh@cresh-rdc.org et creshrdc2020@gmail.com
B.P. : 3474 Kinshasa I.

Avec l'appui de l'ONG ICEBERG

Dépôt Légal : GM 3.02104-57162
République Démocratique du Congo
© Tous droits réservés au CRESH.
Volume I, N°2, juillet – décembre 2021
Décembre 2021

REVUE CONGOLAISE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

RECOSH

Editorial

Ivon Mingashang

**La relance de la recherche au CRESH :
bilan de l'année 2021 et perspectives
pour 2022**

Bobo B. Kabungu

**L'évaluation des politiques publiques
comme créneau de recherche des « prix
Nobel 2019 d'économie »**

Bobo B. Kabungu

**Approvisionnement et évaluation de la
qualité des eaux souterraines à Selembao et
Kimbanseke.**

Florent B. Mukeba et al.

Présentation de la charte éditoriale

Bobo B. Kabungu

**Le chercheur et ses responsabilités.
Commentaire inspiré des préceptes
judéo-chrétiens**

Staline-Fidèle Ndongoboni Essambela

**Consommation, dépenses publiques,
investissements et production en RDC.
Analyse des effets boomerang**

Gaylord Mindongo Nivulije et Bobo B. Kabungu

**Consommation du bois-énergie et
vulgarisation des foyers améliorés
dans le quartier Kivu à Kinshasa/Masina**

Placide Macaire Kumpel et Dieudonné Kinwa

CONGOLESE JOURNAL OF HUMAN
AND SOCIAL SCIENCES

COJHUSS

Volume I, N°2, juillet – décembre 2021

Décembre 2021

INSTANCES ÉDITORIALES

- Comité Editorial Ivon Mingashang, *Editeur responsable pour le compte du CRESH*
Bobo B. Kabungu, *Directeur de publication*
John Poté Wembonyama, *Directeur exécutif*
- Comité de Rédaction Bobo B. Kabungu, *Rédacteur en chef*
John Poté Wembonyama, *Rédacteur en chef adjoint*
Vicky Elongo Lukulunga, *Rédacteur*
John Safari Bigarura, *Secrétaire de rédaction*
Roger Bakemo Ituko, *Assistant de rédaction*
Mboma Luzembo, *Infographe*
- Comité Scientifique Joseph Kazadi Mpiana
Macaire Munzele
Adolphe Kilomba Sumaili
André Luhasa
José Mangalu Agbada
José Mvwezolo Bazonzi
Justin Okana N'siawi Lebun
Ghislain SJ Tshikendwa Matadi
André L. Abraham Wufela Yaek'olingo
Beya Siku
Moïse Cifende Kaciko
Albert Essanga Tonogo
Dieudonné Kaluba Dibua
John Poté Wembonyama
Ivon Mingashang
Bobo B. Kabungu
Piaget Mphoto Balebo
Staline-Fidèle Ndongoboni Essambela
Jean-Pierre Mbwebwa Kalala
Jean-Paul Segihobe Bigira
Vicky Elongo Lukulunga
Alphonse Miema Bongo

SOMMAIRE

Éditorial (<i>Ivon Mingashang</i>)	7
Présentation de la charte éditoriale (<i>Bobo B. Kabungu</i>)	13
La relance de la recherche au CRESH : bilan de l'année 2021 et perspectives pour 2022 (<i>Bobo B. Kabungu</i>)	15
Le chercheur et ses responsabilités. Commentaire inspiré des préceptes judéo-chrétiens (<i>Staline-Fidèle Ndongoboni Essambela</i>)	21
1^{ère} partie : ANALYSE ECONOMIQUE ET ÉVALUATION DU DEVELOPPEMENT EN RDC	
- L'évaluation des politiques publiques comme créneau de recherche des « prix Nobel 2019 d'économie ». Quels enseignements institutionnels pour la RDC ? (<i>Bobo B. Kabungu</i>)	27
- Consommation, dépenses publiques, investissements et production en RDC. Analyse des effets boomerang. (<i>Gaylord Mindongo Nivulije et Bobo B. Kabungu</i>)	55
2^{ème} partie : LA VILLE DE KINSHASA ET SES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX	
- Approvisionnement et évaluation de la qualité des eaux souterraines de Selembao et Kimbanseke. (<i>Florent B. Mukeba et al.</i>)	77
- Consommation du bois-énergie et vulgarisation des foyers améliorés dans le quartier Kivu à Kinshasa/Masina en RDC. (<i>Placide Macaire Kumpel et Dieudonné Kinwa</i>)	109
Charte éditoriale (<i>Comité de rédaction</i>)	129

EDITORIAL

En voulant couvrir, dans chaque édition, tous les champs des sciences humaines et sociales, une revue risque de prendre des allures d'encyclopédie avec, à chaque numéro, des milliers de pages à lire. En plus, lorsque des numéros à thèmes sont suggérés, il n'est pas évident de trouver un fil conducteur entre des points de vue et des méthodes empruntées à diverses disciplines. C'est en considérant cette limite liée principalement de l'impression que le Comité Editorial de la RECOSSH a opté d'une part, pour la sélection et le regroupement d'articles évalués en des « corpus » cohérents et, d'autre part, pour la mise en ligne des tirés à part afin de faciliter la consultation des papiers séparément, suivant le besoin.

Dans ce deuxième numéro, sont ainsi à l'honneur, successivement, (i) l'économie et l'administration publiques ainsi que (ii) les sciences environnementales. En effet, la première partie constituée de deux articles est consacrée à l'analyse économique et à l'évaluation des politiques publiques. La seconde, avec le même nombre d'articles, réserve un point d'honneur aux défis environnementaux en contexte urbain.

Dans le premier papier, Bobo B. Kabungu, cherche à combler le vide médiatique congolais autour de l'attribution du prix Nobel de l'économie de 2019. Il analyse les travaux des heureux gagnants et parvient à des recommandations, à la fois aux scientifiques qu'aux détenteurs du pouvoir public de son pays. L'auteur constate qu'alors que plusieurs médias étrangers et nombreux chercheurs sont revenus sur l'apport des gagnants de 2019 en termes de « découvertes » scientifiques et/ou de leur engagement pour l'évaluation au service du développement, le sujet n'a pas autant retenu l'attention ni dans la presse, ni dans les revues spécialisées en RDC. L'article résume le profil des lauréats, s'appesantit sur l'évaluation des politiques publiques en tant que domaine de recherche (encore embryonnaire dans le pays), avec un regard critique sur les méthodes expérimentales, et aboutit à des enseignements institutionnels d'ordres direct et indirect pour la RDC.

S'agissant du deuxième article, Gaylord Mindongo et Bobo B. Kabungu rappellent que l'analyse macroéconomique s'intéresse notamment

aux liens entre les principaux agrégats qui orientent les politiques vers l'atteinte des objectifs prédéfinis. En recourant au Vecteur Autorégressif Structurel (SVAR), les deux auteurs vérifient empiriquement les effets feedback entre la consommation, les dépenses publiques, la formation brute du capital fixe et le PIB de l'économie congolaise, en utilisant des données annuelles de 1960 à 2015. Il en ressort que les influences diffèrent d'une variable à une autre et que tout dépend également de l'échéance de l'analyse (court ou long terme).

Florent B. Mukeba, Michel L. Kapembo, Lay Tshiala, Pius M. Mpiana, Crispin K. Mulaji et John Poté ouvrent le débat sur les questions environnementales et biomédicales qui viennent compléter les développements discursifs sur la macroéconomie et le choix des décisions publiques. Ces chercheurs attirent l'attention sur la mauvaise qualité de l'eau en Afrique subsaharienne en provenance, principalement des puits et des ruisseaux, problème à l'origine de nombreuses maladies. Dans leur recherche de terrain, ces co-auteurs procèdent à une enquête épidémiologique sur les maladies hydriques auprès des utilisateurs des points d'eau et des institutions médicales dans les communes suburbaines de Selembao et de Kimbanseke dans la ville de Kinshasa, en RDC. Les résultats de leurs travaux indiquent que les usagers des points d'eau sélectionnés encourent le risque d'attraper des maladies hydriques, faute d'habitudes hygiéniques adaptées et du fait d'une forte pollution microbiologique. D'où la nécessité de sensibiliser davantage la population et les responsables des secteurs concernés.

Quant au dernier papier, jumeau du précédent par l'approche de terrain, Placide Macaire Kumpel et Dieudonné Kinwa font observer que les besoins énergétiques sont l'une des sources de consommation du bois dans le monde en général et dans les pays les moins avancés en particulier où la cuisine est restée essentiellement traditionnelle. Dans les zones urbaines, notent les auteurs, les foyers consommateurs de bois demeurent les plus nombreux dans la mesure où le courant électrique est très instable ou indisponible. C'est le constat que l'enquête qu'ils ont effectuée dans le quartier Kivu, en plein cœur de la commune populaire de Masina, dans la ville de Kinshasa, vient de confirmer. Pourtant, les avantages sur les plans socio-économique, sanitaire et environnemental des foyers améliorés ne sont plus à démontrer. D'où l'intérêt de renforcer leur vulgarisation en espérant changer le

comportement des ménages.

Au final, ces deux parties s'imbriquent allègrement : la première présentant des analyses à l'échelle nationale, sur la base des informations secondaires tirées de diverses bases de données et la seconde proposant des réflexions au niveau provincial, en partant des renseignements primaires, collectés sur le terrain. Mais avant d'inviter le public à la lecture de ces textes retenus après une évaluation rigoureuse, il importe, dans un premier temps, de prendre connaissance du bilan de la relance de la recherche au sein du CRESH pour l'année 2021 ainsi que des perspectives pour 2022 abordés par Bobo B. Kabungu et, dans un deuxième temps, de rappeler aux chercheurs(euses) leurs responsabilités, en partant d'un commentaire de Staine-Fidèle Ndongoboni Essambela, inspiré des préceptes judéo-chrétiens.

Ivon Mingashang

Directeur Général du CRESH

Editeur Responsable de la RECOSH pour le compte du centre

EDITORIAL (English version)

By wanting to cover, in each edition, all the fields of the humanities and social sciences, a journal risks taking on the appearance of an encyclopedia with, in each issue, thousands of pages to read. In addition, when thematic issues are suggested, it is not easy to find a common thread between points of view and methods borrowed from various disciplines. It is by considering this limit linked mainly to the impression that the Editorial Committee of the RECOSH opted on the one hand, for the selection and the grouping of articles evaluated in coherent «corpora» and, on the other hand, for putting reprints online to facilitate consultation of the papers separately, as needed.

In this second issue, are thus in the spotlight, successively, (i) economics and public administration as well as (ii) environmental sciences. Indeed, the first part, consisting of two articles, is devoted to economic analysis and the evaluation of public policies. The second, with the same number of articles, reserves a point of honor for environmental challenges in an urban context.

In the first research paper, Bobo B. Kabungu, tries to fill the Congolese media void around the awarding of the 2019 Nobel Prize in Economics. He analyzes the work of the lucky winners and comes up with recommendations, both both to scientists and to the holders of public power in his country. The author notes that while several foreign media and numerous researchers have returned to the contribution of the 2019 winners in terms of scientific «discoveries» and/or their commitment to evaluation in the service of development, the subject does not has not received as much attention either in the press or in specialized journals in the DRC. The article summarizes the profile of the winners, dwells on the evaluation of public policies as a field of research (still embryonic in the country), with a critical look at experimental methods, and ends with institutional lessons of direct and indirect orders for the DRC.

With regard to the second article, Gaylord Mindongo and Bobo B. Kabungu recall that macroeconomic analysis is particularly interested in the links between the main aggregates that guide policies towards the achievement of predefined objectives. Using the Structural

Autoregressive Vector (SVAR), the two authors empirically verify the feedback effects between consumption, public expenditure, gross fixed capital formation and GDP of the Congolese economy, using annual data from 1960 to 2015. It emerges that the influences differ from one variable to another and that everything also depends on the term of the analysis (short or long term).

Florent B. Mukeba, Michel L. Kapembo, Lay Tshiala, Pius M. Mpi-ana, Crispin K. Mulaji and John Poté open the debate on environmental and biomedical issues that complement discursive developments on macroeconomics and the choice of public decisions. These researchers draw attention to the quality of water in sub-Saharan Africa, mainly from wells and streams, which is the source of many diseases. In their field research, these co-authors carry out an epidemiological survey on waterborne diseases among users of water points and medical institutions in the suburban communes of Selembao and Kimbanseke in the city of Kinshasa, in the DRC. The results of their work indicate that the users of the selected water points run the risk of catching waterborne diseases, due to a lack of appropriate hygienic habits and due to high microbiological pollution. Hence the need to raise awareness among the population and those responsible for the sectors concerned.

As for the last paper, twin to the previous one by the field approach, Placide Macaire Kumpel and Dieudonné Kinwa point out that energy needs are one of the sources of wood consumption in the world in general and in the least developed countries in particular where the cuisine has remained essentially traditional. In urban areas, note the authors, households consuming wood remain the most numerous insofar as the electric current is very unstable or unavailable. This is the observation that the survey they carried out in the Kivu district, in the heart of the popular commune of Masina, in the city of Kinshasa, has just confirmed. However, the socio-economic, health and environmental benefits of improved cookstoves no longer need to be demonstrated. Hence the interest in strengthening their popularization in the hope of changing the behavior of households.

In the end, these two parts fit together easily: the first presenting analyzes at the national level, based on secondary information drawn from various databases and the second offering reflections at the provincial level, starting from primary information, collected in the field. But

before inviting the public to read these texts selected after a rigorous evaluation, it is important, first of all, to take note of the results of the relaunch of research within CRESH for the year 2021 as well as the prospects for 2022 addressed by Bobo B. Kabungu and, secondly, to remind researchers of their responsibilities, based on a commentary by Staine-Fidèle Ndongoboni Essambela, inspired by Judeo-Christian precepts

Ivon Mingashang

Director General of CRESH

Editor Responsible for COJHUSS on behalf of the center

PRESENTATION DE LA CHARTE EDITORIALE

C'est consciente du défi que représente l'offre au public d'une nouvelle revue scientifique que la Direction Scientifique se fait l'honneur de présenter ci-après la charte éditoriale augmentée de la Revue congolaise des sciences humaines et sociales (RECOSH, en sigle). Elle permet au lecteur et aux chercheurs(euses) de comprendre la vision mais aussi la philosophie de rédaction et d'évaluation des papiers de recherche publiés dans la revue.

A la différence de la charte présentée dans le premier numéro qui offrait déjà un aperçu du cadre de publication, celle-ci s'appesantit sur les domaines couverts par la RECOSH, notamment : les sciences économiques et de gestion, les sciences juridiques, les sciences politiques et administratives, les relations internationales, la géopolitique et la géostratégie, l'histoire, la sociologie, l'anthropologie, la philosophie et les lettres, la psychologie et l'éducation, la démographie, le développement durable, les sciences naturelles et biomédicales, la santé publique et la communication. Aussi les instances éditoriales ont-elles été renforcées en tenant compte des spécificités des créneaux de recherche liés aux sciences humaines et sociales et des profils des animateurs des différents départements actifs. Ainsi le Comité Scientifique s'est internationalisé avec la contribution d'experts au niveau mondial dans leur champ d'investigation mais qui ont un regard sur le contexte congolais, premier terrain de recherche de la revue.

En outre, les instructions aux auteurs(eures) sont plus détaillées en spécifiant le type, la taille, le fond et la forme des projets d'articles à soumettre et, surtout, le référencement bibliographique qui passe du traditionnel à une standardisation des normes en se rapprochant des exigences de l'American Psychological Association (APA). Le schéma de soumission et celui de l'évaluation sont, par ailleurs, présentés avec force détails afin de garantir la transparence des procédures.

Il sied de mentionner qu'un acte d'engagement des auteurs(eures) à produire un travail de qualité est ajouté au texte en vue de leur expliquer aussi bien leurs droits que leurs obligations, avec un accent particulier sur la lutte contre le plagiat dont les formes se diversifient de plus en plus. Bonne lecture.

Bobo B. Kabungu

Directeur Scientifique du CRESH

Directeur de Publication et Rédacteur en Chef de la RECOSH

PRESENTATION OF THE EDITORIAL CHARTER

(English version)

It is aware of the challenge represented by the offer to the public of a new scientific journal that the Scientific Direction is honored to present below the augmented editorial charter of the Congolese Journal of Human and Social Sciences (COJHUSS, in acronym). It allows the reader and researchers to understand the vision but also the philosophy of writing and evaluating the research papers published in the journal.

Unlike the charter presented in the first issue, which already offered an overview of the publication framework, this one dwells on the fields covered by RECOSSH, in particular: economics and management, legal sciences, political and administrative, international relations, geopolitics and geostrategy, history, sociology, anthropology, philosophy and literature, psychology and education, demography, sustainable development, natural and biomedical sciences, public health and communication. The editorial bodies have also been strengthened, taking into account the specificities of the research niches linked to the human and social sciences and the profiles of the coordinators of the various active departments. Thus the Scientific Committee has become internationalized with the contribution of experts at the world level in their field of investigation but who have a look at the Congolese context, the first field of research for the journal.

In addition, the instructions to authors are more detailed, specifying the type, size, content and form of the draft articles to be submitted and, above all, the bibliographical referencing which moves from the traditional to a standardization of standards by approaching the requirements of the American Psychological Association (APA). The submission plan and the evaluation plan are also presented in great detail in order to guarantee the transparency of the procedures.

It should be mentioned that an act of commitment by the authors to produce quality work is added to the text in order to explain to them both their rights and their obligations, with particular emphasis on the fight against plagiarism, the forms of which increasingly diversified. Good reading.

Bobo B. Kabungu

Scientific Director of CRESH

Publication Director and Editor-in-Chief of COJHUSS

Première partie :

***ANALYSE ECONOMIQUE ET EVALUATION
DU DEVELOPPEMENT EN RDC***

L'évaluation des politiques publiques comme créneau de recherche des «prix nobel 2019 d'économie»

Quels enseignements institutionnels pour la RDC ?

The evaluation of public policies as a research niche for the «2019 Nobel prizes for economy». What institutional lessons for the DRC?

Bobo B. Kabungu¹

Résumé. *L'attribution d'un prix Nobel permet à son titulaire de jouir d'une notoriété qui éclaire d'un plus beau jour ses recherches ou son activité. Alors que plusieurs médias étrangers et nombreux chercheurs sont revenus sur l'apport des gagnants de 2019 en termes de « découvertes » scientifiques et/ou de leur engagement pour l'évaluation au service du développement, le sujet n'a pas autant retenu l'attention ni dans la presse, ni dans les revues spécialisées en RDC. La présente réflexion se propose de combler, tant soit peu, ce déficit informationnel et de lancer, dans l'arène de l'objectivité, le débat d'idées sur l'évaluation des interventions des pouvoirs publics. Il sied de mentionner que l'analyse qui avait été lancée, à l'époque, dans un tabloïde, sous la forme d'une tribune, a attiré l'attention de plusieurs lecteurs et leurs réactions ont conduit à l'approfondissement du sujet. Le papier résume le profil des lauréats, s'appesantit sur l'évaluation des politiques publiques en tant que domaine de recherche, avec un regard critique sur les méthodes expérimentales, et aboutit à des enseignements institutionnels d'ordres direct et indirect pour la RDC.*

Mots-clés : Evaluation expérimentale, Esther Duflo, ODD, esclavage intellectuel, collaboration scientifique.

Abstract. *The awarding of a Nobel Prize allows its holder to enjoy a notoriety that sheds a brighter light on his research or his activity. While several foreign media and numerous researchers have returned to the contribution of the 2019 winners in terms of scientific “discoveries” and/or their commitment to evaluation in the service of development, the subject did not hold as much attention. attention neither in the press nor in the specialized journals in the DRC. This reflection proposes to fill,*

1 Economiste, Ph.D. en Administration publique, Postdoctorant en Développement international et doctorant en Management et sciences économiques. Chef du Département de Recherche en Economie et Finances. Courriel : bobokabungu@gmail.com. Tél. : +243 829902039.

however slightly, this informational deficit and to launch, in the arena of objectivity, the debate of ideas on the evaluation of the interventions of the public authorities. It should be mentioned that the analysis which had been launched at the time in a tabloid, in the form of a forum, attracted the attention of several readers and their reactions led to the deepening of the subject. The paper summarizes the profile of the laureates, dwells on the evaluation of public policies as a field of research, with a critical look at experimental methods, and leads to direct and indirect institutional lessons for the DRC.

Keywords : Experimental evaluation, Esther Duflo, SDG, intellectual slavery, scientific collaboration.

1. De la naissance du prix à la distinction 2019 en économie

1.1. Qu'est-ce que le prix Nobel ?

Le prix Nobel est une distinction décernée chaque année à celles et ceux qui se sont illustrées dans le progrès de l'humanité grâce à un apport de grande portée dans les différents domaines de la connaissance, à leurs inventions et découvertes, à leur talent littéraire ou à leur engagement au service de la paix. Le prix est décerné en octobre de chaque année, d'après des règles d'attributions transparentes suivies par un Comité d'académiciens, et remis officiellement à son titulaire en décembre, en mémoire d'Alfred Nobel, père de la dynamite. En effet, à la mort de ce « savant » suédois à Stockholm en 1896, il laisse un héritage de l'équivalent de 179,0 millions d'euros qu'il dédie à la récompense des hommes et des femmes, de divers horizons et de toutes nationalités, qui auront rendu des services à l'humanité en termes d'apport scientifique et culturel. La fondation qui portera son nom naît cinq ans plus tard. Au-delà du prestige dont il revêt son porteur, le prix Nobel offre à ce dernier l'accès à un montant d'environ 1,0 million de dollars américains. La pérennité financière du prix est garantie par le placement en actions du legs de l'illustre inventeur disparu, décédé sans laisser d'enfant.

Si, au départ, les prix Nobel étaient attribués par de grandes institutions dans les domaines de la physique, la chimie, la médecine ou la physiologie, la littérature et la paix sans méconnaître une certaine transdisciplinarité des sciences, la Banque de Suède a obtenu de la Fondation Nobel, la latitude d'instituer le « prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel », décerné

par l'Académie royale des sciences de Suède.

1.2. A qui a-t-on attribué le prix Nobel 2019 d'Economie ?

Le prix Nobel d'économie a été attribué, pour l'année 2019, à Abhijit Banerjee, Esther Duflo et Michael Kremer, principalement pour leur adaptation de la méthode expérimentale aux interventions en matière de développement. Le Comité des académiciens membres du Jury a estimé que leurs travaux ont contribué significativement à la lutte contre la pauvreté et à la transformation positive de l'économie du développement.

Diplômée d'histoire, Esther Duflo est franco-américaine de 47 ans. Elle a une maîtrise en économie et a soutenu sa thèse de doctorat en économie au célèbre Institut de Technologie du Massachussets (MIT), en 1999, sous la direction d'Abhijit Banerjee. Son travail intitulé Trois essais sur l'économie empirique du développement se penche sur l'évaluation économique des projets de développement. Elle évolue dans cette université en tant que Professeur et contribue à la création du *Poverty Action Lab*.

Elle est membre du Comité de Rédaction des revues *Review of Economics and Statistics*, *Journal of Development Economics*, *American Economic Journal: Applied Economics* et est, depuis 2012, membre du President's Global Development Council qui conseille l'Administration américaine en matière de développement, entre autres. Auteure de plusieurs ouvrages et plusieurs fois médaillée pour la pertinence de ses recherches, Esther Duflo est également membre de l'Académie américaine des arts et des sciences, de l'Académie des technologies et du British Academy et du Conseil scientifique de l'éducation nationale.

Son Directeur de thèse, Abhijit Banerjee, qui deviendra son époux plus de douze ans après, est un américain (2017) de 58 ans, d'origine indienne. Il a fait ses études à l'Université de Calcutta, à l'Université de Jawaharlal Nehru et à l'Université Harvard où il obtient son doctorat en 1988. Ses travaux mettent en évidence le rôle des relations causales économiques dans le cadre d'une approche expérimentale. Il est membre de l'Académie américaine des arts et des sciences et de la Société d'économétrie.

Pour sa part, Michael Kremer est un américain de 54 ans, Professeur de la Chaire Gates des sociétés en développement à l'Université Harvard. Plusieurs fois médaillé (prix MacArthur des génies notamment) et ancien Professeur de MIT, il est membre de l'Académie américaine des arts et des sciences. Un de ses atouts est sa capacité à pénétrer les techniques pointues de l'économie pure et la facilité avec laquelle il parvient à leur donner vie dans l'économie du développement. Ses travaux sur les méthodes incitatives pour la promotion de vaccins dans les pays en développement ainsi que sur l'évaluation aléatoire et les essais randomisés font de lui le promoteur de l'économie du « micro-développement ». En outre, il est l'auteur de la théorie économique de la complémentarité des compétences qui éclaire d'un nouveau jour le terrain de l'économie du travail et du développement, pouvant remettre en question le modèle suggéré par Heckscher-Ohlin.

S'il est indéniable que le profil de chacun des « gagnants » est d'un très haut niveau dans le domaine de la recherche, de l'enseignement et de la publication d'ouvrages de référence, notamment dans le domaine de l'économie du développement, il importe d'une part, d'en savoir plus sur cette méthode d'évaluation des politiques publiques inspirée des essais cliniques et de réfléchir sur le non-dit de ce prix 2019 pour tirer des leçons en faveur de l'intelligentsia congolaise. Mais avant d'y arriver, il importe de préciser ce qu'est l'évaluation et ce qu'elle n'est pas afin de fixer les esprits sur ce qui devient une spécialité de l'économie.

2. L'évaluation des politiques publiques et ses méthodes

2.1. L'évaluation des politiques publiques : ce que c'est et ce que ce n'est pas

Selon le Décret du 18 novembre 1998 relatif à l'évaluation d'une politique publique et signé en contexte français que cite Le Roy (2018, p. 4), « l'évaluation d'une politique publique a pour objet d'apprécier l'efficacité de cette politique en comparant ses résultats aux objectifs assignés et aux moyens mis en œuvre ». Cette définition par l'objet met en exergue les notions (i) de résultats ou de mesure d'effets propres, (ii) d'appréciation au sens de la formation d'un jugement sur la valeur d'une action, (iii) d'objectifs considérés comme aboutissement escompté de l'intervention et (iv) de moyens humains, administratifs, juridiques, matériels et financiers qui y sont affectés.

Hurteau, Valois et Bossiroy (2011, p. 84) définissent l'évaluation de programme « comme une cueillette systématique d'informations sur les différentes composantes d'un programme ainsi que leurs interactions, et ce, dans le but d'en faire une description détaillée, d'en comprendre le fonctionnement et, ultimement, de porter un jugement ». C'est donc l'appréciation d'une politique, d'une intervention ou d'un dispositif en tant que projet ou réalisation (en cours ou aboutie) par rapport aux objectifs visés, aux attentes des bénéficiaires ou des usagers et aux moyens à mettre en œuvre ou utilisés. Ainsi définie, l'évaluation s'est formalisée dans les pays dits développés durant la seconde moitié du 20^{ème} siècle et est à distinguer de ses « proches parents » que sont le contrôle, l'audit et le pilotage.

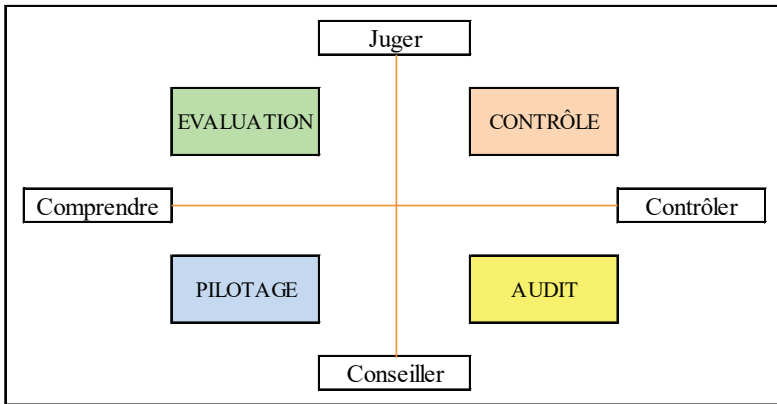
En effet, les différences s'aperçoivent à trois niveaux : objet, référentiels et finalités. Le tableau 1 circonscrit ces différences qui permettent de positionner l'évaluation dans la figure 1.

Tableau 1. Contrôle, pilotage, audit et évaluation

	Contrôle	Audit	Pilotage	Evaluation
Objet	Vérifier la conformité aux règles	Réduire les risques	S u i v r e l'exécution	Expliquer les effets et les écarts effets attendus et atteints. Optimiser les effets.
Référentiels	Lois, règlements et cadre comptable	S t a n d a r d s Professionnels	Programme fixé ex-ante	Références à construire en fonction des questions évaluatives.
Finalités	<i>Sanctionner un écart, juger.</i> Avertissement, amendes, poursuites judiciaires	<i>Alerter. Conseiller.</i> recommandation, rappels.	<i>Rectifier la trajectoire, juger.</i> Gestion et suivi	<i>Aider la décision. Conseiller.</i> Compréhension des effets au regard des besoins.

Source : Le Roy (2018, p. 12).

Figure 1. Le positionnement de l'évaluation



Source : Le Roy (2018, p. 12).

L'on aura compris que l'évaluation contribue essentiellement à l'aide à la décision, tandis que le contrôle, l'audit et le pilotage ont respectivement pour finalités principales la sanction, l'alerte et la rectification de la trajectoire.

Une autre distinction mérite d'attirer notre attention : celle à établir entre le suivi et l'évaluation et dont nous devons l'un des meilleurs exercices comparatifs à Bencheikh (2016). En effet, dans un module du Programme international de formation en évaluation du développement (PIFED) organisé par l'École nationale d'administration publique (ENAP) au Québec, l'auteur a retracé les différences et complémentarité des deux concepts que nous résumons dans le tableau 1.

Tableau 2. Différences et complémentarité entre le suivi et l'évaluation

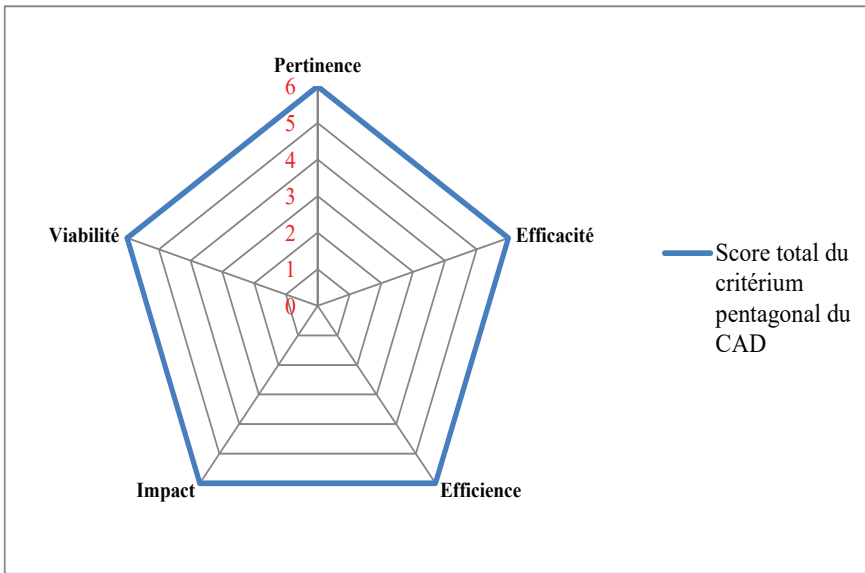
Dimension	Suivi	Evaluation
Fréquence	Périodique, régulier.	Episodique
Finalité	Suivi continu, se tenir à jour.	Appréciation
Objet principal	Améliorer les progrès de la mise en œuvre, l'efficacité, ajuster le travail.	Améliorer la pertinence, l'efficacité, l'impact, la programmation à venir.
Horizon	Court terme.	Long terme, au-delà du but d'un programme spécifique.

Accent est mis dans le cycle de programme	Intrants, processus, produits.	En plus, les effets et les impacts.
Références pour comparaison	Plans de travail, critères de performance et indicateurs de référence.	Objectifs plus larges, stratégies, et aussi des standards externes (Benchmarks).
Sources d'information	Mécanisme de suivi habituels ou sentinelle, observations sur le terrain, rapports réguliers, bilan rapide.	Idem, en plus des enquêtes et études spécifiques.
Responsabilité	Gestionnaires de programmes, parties prenantes principales, superviseurs, bailleurs de fonds.	Idem. Dans le cas d'une approche participative : les évaluateurs externes.
Destinataires du rapport	Gestionnaires de programmes, parties prenantes principales, superviseurs, bailleurs de fonds.	Idem. Dans le cas d'une approche participative : les décideurs politiques, et, plus largement, les parties prenantes externes.

Source : Bencheikh (2016, p. 14).

Comme mentionné précédemment, une évaluation consiste notamment en l'analyse des effets d'une intervention afin de porter un jugement objectif et crédible. Ce jugement est basé sur un certain nombre de critères. Le Comité d'Aide au Développement (CAD) en cite principalement cinq : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la viabilité. Ce sont ces critères que Kabungu (2019a) formalise sous l'expression « critérium pentagonal » du CAD. Il dresse ainsi un pentagone dans lequel chaque angle représente un critère dont les scores peuvent varier sur une échelle de 0 (minimum) à 6 (maximum), selon que l'appréciation est jugée insignifiante ou très satisfaisante. Ainsi, les scores intermédiaires de 1, 2, 3, 4 et 5 représenteront respectivement une appréciation très insuffisante, insuffisante, plutôt insuffisante, plutôt satisfaisante et satisfaisante. La figure 2 en donne une représentation graphique en radar.

Figure 2. Le critérium pentagonal de Kabungu inspiré du CAD



Source : Kabungu (2019a)

2.2. Théories et méthodes utilisées en évaluation des politiques publiques

S'agissant du rapprochement épistémologique, il sied de relever que la démarche de l'évaluation des politiques publiques s'insère dans le cadre des théories du management public et stratégique dans ce sens qu'elle emprunte au secteur privé toute sa rigueur dans la gestion, sans pour autant se limiter à une logique mimétique que la théorie institutionnaliste (Dimaggio et Powel, 1983) qualifie d'isomorphisme. En effet, selon Pupion (2017, p. 7), de nos jours, « le secteur public a intégré les valeurs d'efficience, d'économie, d'efficacité, prônées par le new public management ».

La différence fondamentale entre le privé et le public est la présomption de légitimité dont bénéficient les actions de l'autorité étatique considérées comme désirables et appropriées pour une construction sociale bien définie (Suchman, 1995). Une autre spécificité du secteur public réside dans les valeurs orientant l'action publique ainsi que leurs finalités, à savoir : l'intérêt général et le bien-être collectif (Pupion, 2017).

Ceci dit, il importe de souligner, à la lumière des travaux de Smits (2016), que quatre théories essentielles sont utilisées en évaluation. Il s'agit des théories du problème, de l'implantation, du programme et du changement.

Tableau 3. Les théories utilisées en évaluation

Théorie	Focus
Théorie du problème	Origine du problème, cause des causes
Théorie de l'implantation	Efficacité sur le terrain
Théorie du programme	Des intrants aux impacts
Théorie du changement	Des activités aux résultats

Source : Smits (2016, p. 10)

Au chapitre des méthodes, il est utile, pour des motifs d'ordre didactique (simplification), de distinguer deux groupes de méthodes d'évaluation : (i) « avant et après » où l'on procède à la comparaison de la situation antérieure à l'implémentation du programme avec celle qui la suit et (ii) « avec ou sans » où l'exercice consiste à rapprocher les états des lieux suivant que l'intervention a eu lieu ou pas. La première technique est souvent rendue mal aisée par l'absence de données de référence malgré la contribution des techniques spécifiques (mémorisation, cartographie communautaire...) en termes d'identification de ce qu'était la situation avant une intervention donnée. La deuxième technique dite du contrefactuel consiste à définir la situation qui aurait prévalu en l'absence d'intervention. Selon Kabungu (2018, p. 34), « elle permet d'évaluer l'attribution de l'impact dans un contexte plus global mais reste difficile à appliquer dans tous les cas (...) La démarche voudrait que l'on ait recours à des groupes témoins en évaluant les résultats des interventions sur les groupes cibles et en les comparant à la situation des populations vivant dans des régions semblables, mais ne faisant pas partie du groupe cible, tout en évitant tout biais systématique ».

S'agissant de la collecte des données, les méthodes les plus courantes peuvent être regroupées en deux catégories que voici : (i) les méthodes qualitatives semi-structurées : observation directe, entrevue individuelle, groupe thématique, mémorisation, techniques participatives et (ii) les méthodes quantitatives structurées : étude de cas, enquête de grande envergure, mini-enquêtes.

Au-delà de ces démarches, certains travaux préfèrent s'inspirer des méthodes quasi-expérimentales (différence, régression à variable multiple, appariement statistique...) ou expérimentale (méthode aléatoire).

2.3. Les méthodes expérimentales utilisées par Esther Duflo : avantages et limites

La littérature économique (Campbell, 1970 ; Boruch, 1987) aligne au nombre des méthodes expérimentales, les modèles (i) aléatoire classique avec groupe témoin, (ii) aléatoire avec mesure après le programme seulement et groupe témoin, (iii) avec blocs aléatoires et carré fin et (iv) factoriel. Le principe des essais cliniques consiste, comme mentionné plus haut, à administrer une intervention à un groupe et à réserver un traitement différent à un autre, quitte à en comparer l'évolution par la suite, à l'aune des objectifs poursuivis par l'intervention d'intérêt.

Selon Kabungu (2019b), ces méthodes présentent l'avantage principal d'être rigoureuses lorsqu'il est question de procéder à des inférences causales sur les résultats des programmes. « Ces modèles permettent d'éliminer la plupart des obstacles à la validité interne par le recours à un groupe témoin, à des schémas et à des blocs aléatoires ainsi qu'à des modèles factoriels. Leur limite essentielle tient à la difficulté liée à leur mise en application : constitution problématique d'un groupe témoin lorsque toute la population bénéficie de l'intervention, question éthique par rapport à la sélection du groupe devant bénéficier du programme » (Kabungu, 2019b, p. 82).

Dans leur récent article publié par *The Conversation* sur les limites de la méthode des essais cliniques (*randomized controlled trials*, RCT), Guérin et Roubaud (2019) renseignent qu'inspirée de la médecine, elle défend un prétendu monopole de la rigueur scientifique et tend à occuper une position de plus en plus dominante, notamment avec l'ouvrage *Repenser la pauvreté* d'Esther Duflo et Abhijit Banerjee. S'il est incontestable que de multiples méthodes ont fait leurs preuves sur le terrain, il ne reste pas moins vrai que l'un des points forts des RCT tient au fait que « la sélection aléatoire de grands échantillons garantit, en principe et en moyenne, que toutes les différences mesurées entre les deux groupes sont dues à l'intervention et à rien d'autre » (Guérin et Roubaud, 2019). Cependant, les essais cliniques sont butés à trois

problèmes dans le champ du développement : faible validité externe, validité interne à caution, caractère budgétivore.

En effet, les échantillons auxquels font recours les essais cliniques ne sont pas toujours représentatifs de la population cible, ce qui restreint toute possibilité de généralisation. C'est le problème de géolocalisation des résultats. En outre, les RCT aboutissent à des résultats moyens, faute de capacité effective à trouver la juste mesure entre le biais à réduire et la précision à augmenter, alors que les interventions sous revue sur le terrain sont, pour la majorité, hétérogènes. Enfin, le coût des essais cliniques est très élevé qui avoisine en moyenne le million d'euros. Il s'en suit une tendance à « assouplir » le protocole technique ad hoc, au prix de l'assouplissement de la rigueur scientifique. Par ailleurs, l'expérience a montré que plusieurs exercices de RCT ont été effectués (principalement) pour des raisons de justification d'une politique - ce que Guérin et Roubaud (2019) appellent « défense d'un discours dominant » - ou d'intérêt de publication des chercheurs.

Ceci dit, les RCT appliquées au développement peuvent constituer un véritable progrès pour la science dans la mesure où l'on a conscience de leurs limites évoquées ci-haut. En outre, sans entrer dans le débat qui divise les économistes orthodoxes et hétérodoxes, estimer les essais cliniques basés sur une conception positiviste surannée de la science sont LA solution pour une réduction de la pauvreté est une « régression épistémologique » comme le soulignent Guérin et Roubaud (2019). Somme toute, les méthodes expérimentales demeurent une référence en matière d'évaluation des politiques publiques mais il importe d'avoir à l'esprit les limites qui sont les leurs. Ce qui est certain, c'est que la plus jeune lauréate du prix (Esther Duflo), avec ces collègues, ont le savoir mériter d'oser nager à contre-courant, en proposant une méthode aléatoire réputée rigoureuse, pour démontrer, par exemple, que l'aide publique au développement ou le microcrédit pouvait ne pas changer la vie des populations cibles.

3. Prix Nobel 2019 d'économie : quels enseignements institutionnels pour la RDC ?

Le prix Nobel 2019 d'économie a été décerné à Abhijit Banerjee, Esther Duflo et Michael Kremer pour leurs travaux sur l'allègement de la pauvreté globale et la promotion de l'expérimentation comme méthode rigoureuse d'évaluation des politiques publiques. Que retenir de

cette annonce ? Des enseignements institutionnels d'ordre direct et indirect peuvent être retenus. Ceux dits directs se rapportent à la gouvernance institutionnelle du développement (niveau macro) et mettent un accent particulier sur l'importance de l'évaluation des politiques publiques et les défis à relever par la RDC en la matière. En revanche, ceux dits indirects ont un lien avec le management de la recherche (niveau micro) intégrant la dimension du genre.

3.1. Enseignements d'ordre direct

3.1.1. Evaluation des politiques publiques, jeu démocratique et développement

Après 18 ans de croissance économique positive ininterrompue, la RDC croît en son émergence dans un horizon optimal et aspire à rejoindre le club des pays développés avant deux générations. Le pays a le potentiel physique et humain pour y parvenir. Il faudrait, d'une part, exploiter efficacement ce potentiel en veillant à la diversification des sources de croissance et en assurant une éducation de qualité, gage de valeur ajoutée. D'autre part, les institutions joueront un rôle déterminant pour une gestion transparente de la chose publique (sans laquelle les fruits de la croissance ne sauront être partagés équitablement) et une aide à la décision sur la base de l'appréciation (ex-ante, à mi-parcours ou ex-post selon le cas) de l'action de l'Etat. C'est notamment ici que l'évaluation des politiques publiques trouve tout son sens.

Les Etats à longue expérience démocratique et qui ont tiré profit de l'ère industrielle pour maximiser la production des richesses ont érigé l'évaluation des politiques publiques en critère de gouvernance. De nos jours, dans les pays développés et émergents, tout est question de mesure, de jugement de valeur, d'appréciation de la qualité et/ou de détermination de l'impact des interventions publiques sur différents secteurs de la vie. Avant d'ériger un pont afin de relier deux entités territoriales, des études sérieuses sont menées en amont, non seulement pour budgétiser les travaux mais surtout s'assurer de la pertinence du projet, mesurer son impact sur l'environnement local et quantifier les retombées économiques et sociales. Rien n'est fait au hasard et l'évaluation des politiques publiques est institutionnalisée. Par exemple, « pour lutter contre le paludisme, faut-il distribuer gratuitement des moustiquaires ou les faire payer à un faible coût ? Faut-il rendre la vaccination obligatoire ou seulement l'encourager ? Dans ses travaux de

recherche, la nouvelle prix Nobel a ainsi noté que les paysans indiens sont plus enclins à faire vacciner leurs enfants en échange d'un sac de lentilles... » note Trésorière (2019).

En tant que jugement objectivé porté sur une intervention publique, l'évaluation est au cœur du débat démocratique où l'action des mandataires fait l'objet de critiques afin de savoir s'ils méritent que le souverain primaire leur renouvelle sa confiance. Dans les pays à forte culture démocratique, l'évaluation des politiques publiques est institutionnalisée : la sphère politique, le monde scientifique et la société civile s'impliquent pour que non seulement les décisions se prennent en toute transparence mais aussi sur la base des études au sujet de leur impact sur les secteurs visés et le reste de la vie sociétale (Kabungu, 2019b, p. 15).

3.1.2. Pratique évaluative et défis d'institutionnalisation pour la RDC

Dans un article publié dans les Annales de l'UNIGOM, Kabungu (2018) a procédé, en recourant à la méthodologie indiciaire suggérée par Varone et Jacob (2004), à un état des lieux comparatif du degré d'institutionnalisation de l'évaluation dans la sphère publique en France et en RDC. Il a ainsi pu mettre à découvert un déficit criant dans ce domaine pourtant au cœur du processus de gouvernance de tout Etat démocratique et soucieux de son progrès. En effet, la RDC se situe, d'après cette étude, au niveau 1, sur une échelle de 0 à 9, contre 9 pour la France. S'il est admis que ce score pourrait être revu à 2 en faveur de la RDC au regard de la loi organique n°18/024 du 13 novembre 2018 portant composition, organisation et fonctionnement de la Cour des comptes qui lui confère la responsabilité d'évaluer les politiques publiques², il ne reste pas moins vrai que, dans la pratique, les problèmes à surmonter restent nombreux.

Plusieurs causes de ce retard observé en matière de pratique évaluative ont ainsi été mises à découvert. Il s'agit, entre autres, de (i) l'absence

2 L'article 29 stipule : « la Cour des comptes évalue les politiques, les programmes et les actions publics mis en œuvre et lui transmis, selon le cas, par le Gouvernement ou le Gouvernement provincial, l'organe exécutif de l'entité territoriale décentralisée ainsi que les responsables des entreprises ou établissements publics et les organismes auxiliaires. Cette évaluation donne lieu à des observations accompagnées de recommandations (...). La Cour des comptes suit la mise en œuvre de ses recommandations. »

de volonté politique traduite par le peu ou le manque de demandes d'évaluation de la part des acteurs institutionnels internes et de la société civile ; (ii) l'indisponibilité des statistiques sans lesquelles l'exercice d'évaluation perd ses bases objectives ; (iii) la non-soutenabilité du coût de l'exercice régulier de l'évaluation des politiques publiques dans un contexte d'amenuisement des recettes publiques et (iv) l'insuffisance de l'expertise nationale.

Pour se rattraper, il est nécessaire de (i) susciter l'avènement d'un leadership transformationnel et favorable à l'évaluation des politiques publiques et mettre en place un cadre ad hoc rattachée soit à la Présidence de la République, soit à la Primature, (ii) accroître l'implication de la société civile traduite par l'augmentation des demandes d'évaluation, en dehors des bailleurs des fonds, (iii) encourager l'élaboration des statistiques fiables en vue d'une évaluation quantifiée, (iv) prévoir des lignes budgétaires liées à l'exercice régulier de l'évaluation des politiques publiques dans un contexte d'accroissement (marginal) des recettes publiques, de sorte que l'évaluation n'exerce pas un effet d'éviction sur la poursuite des programmes à impact positif et (v) renforcer l'expertise nationale dans le domaine.

D'un point de vue plus pratique, le défi global consisterait, sur les plans économique, social et environnemental, à évaluer les progrès de la RDC sur la voie des objectifs de développement durable (ODD) ; ce qui requiert, comme point de départ, un diagnostic clair de la situation actuelle du pays.

3.1.3. Evaluation du gap à combler par la RDC pour l'atteinte des ODD

Après l'évaluation de la marche vers les objectifs du millénaire pour le développement (OMD), les nations du monde ont défini, ensemble, avec l'accompagnement des spécialistes de différents domaines, de nouveaux objectifs intégrant à la fois l'économie, le social et l'environnement. Il s'agit des 17 objectifs de développement durable (ODD). Ils sont réputés plus sensibles aux inégalités, plus universels, inclusifs et plus vastes.

Les ODD se rapportent à cinq piliers : peuple (au sens d'humanité), paix, prospérité, partenariat et planète. Les cinq premiers concernent les problèmes non résolus par rapport aux OMD ; les six suivants sont

en lien avec de nouveaux domaines (eau, énergie, industrie, croissance économique, inégalité, urbanisation) ; les ODD 12 – 15 forment l'agenda vert ; le seizième vise la bonne gouvernance et le dernier le partenariat mondial. Le tableau 4 présente la différence du nombre d'objectifs, de cibles et d'indicateurs entre les deux groupes d'objectifs.

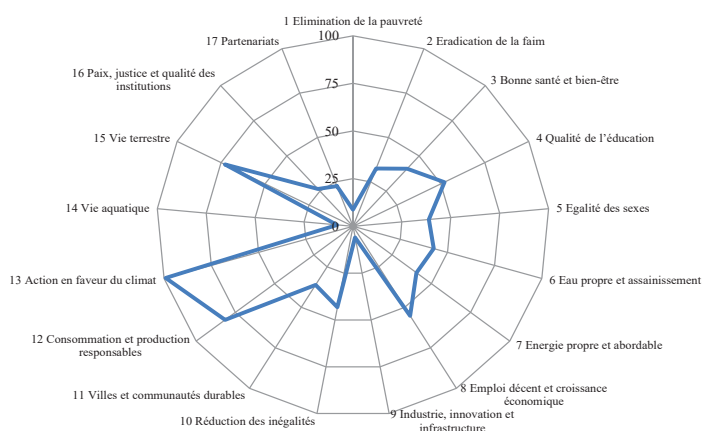
Tableau 4. Comparatif OMD - ODD

	OMD	ODD
Objectifs	8	17
Cibles	21	163
Indicateurs	60	232

Source : L'auteur

S'agissant particulièrement de la RDC, il a été noté que sur les 17 objectifs de développement durables, le pays occupe une position de choix en ce qui concerne la lutte contre les changements climatiques ainsi que la consommation et la production responsables. Des efforts sont également consentis pour la vie terrestre, la réduction des inégalités, le travail décent et la croissance économique ainsi que l'éducation de qualité. Cependant, pris globalement, les ODD sont encore loin d'être atteints en RDC et une analyse comparée de la performance des pays en cette matière a classé le pays au 160^{ème} rang sur 162, en 2019.

Figure 3. Performance de la RDC par ODD : essai de visualisation



Source : L'auteur, sur la base des statistiques puisées de Bertelsmann Stiftung et Sustainable Development Solutions Network (2019)

Tableau 5. Performance de la RDC en matière de développement durable et détails

N°	ODD	Scores	Observations
1	Elimination de la pauvreté	8,8	70,0 % de la population vivent avec moins de 1,90 USD/jour ; 5,5 % à peine sont couverts par une protection sociale.
2	Eradication de la faim	32,5	La prévalence de retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans touche 43,0 % de cette population.
3	Bonne santé et bien-être	40,9	La proportion d'enfants fébriles de moins de 5 ans bénéficiant d'un traitement médicamenteux approprié n'est que de 17,0 %.
4	Qualité de l'éducation	52,0	Le taux brut d'admission en dernière année du premier cycle de l'enseignement secondaire est de 50,0 %. L'effectivité de la gratuité de l'enseignement de base devrait avoir des effets positifs si la prise en charge du projet en amont est complète.
5	Egalité des sexes	38,8	Seuls 9,0 % de sièges sont occupés par des femmes au Parlement national. Cependant, pour une première fois dans l'histoire, des élections transparentes ont conduit une dame au perchoir de l'Assemblée Nationale.
6	Eau propre et assainissement	42,7	42,0 % de la population ont accès aux services de base nécessitant de l'eau potable.
7	Energie propre et abordable	40,5	L'énergie renouvelable domine certes le secteur (96,0 %) mais à peine 17,0 % de la population ont accès à l'électricité (encore faut-il que cet accès soit permanent). Seuls 4,0 % de la population ont accès à une technologie adaptée de cuisson.

8	Emploi décent et croissance économique	55,3	61,0 % de la population ont un emploi et 26,0 % ont accès à divers services financiers.
9	Industrie, innovation et infrastructure	6,0	La part d'articles scientifiques pour 1.000 habitants est proche de 0,0 et la population ayant accès à internet approche les 9,0 %. Les dépenses publiques de Recherche et Développement sont de 0,02 % du PIB.
10	Réduction des inégalités	43,2	Le coefficient de Gini pour la RDC se situe à 42,0.
11	Villes et communautés durables	36,2	75,0 % de la population urbaine vit dans des taudis et le degré de satisfaction du transport public est de 41,0 % quoi qu'en hausse depuis l'avènement de <i>Transco</i> et le dispositif des bus dénommés <i>Esprit de vie</i> .
12	Consommation et production responsables	81,5	La production municipale des déchets solides est de 0,5 kg/habitant/jour mais une disparité est observée entre les villes. Kinshasa s'écroule sous le poids des déchets ménagers et industriels et le projet Kin Bopeto est attendu comme une réponse.
13	Action en faveur du climat	99,2	Les émissions de CO2 sont très faibles, faute de grandes industries et la présence de la forêt équatoriale atténue tout choc. Cependant, un effort de sensibilisation pour la sauvegarde du patrimoine est nécessaire.
14	Vie aquatique	8,1	86,0 % des déchets plastiques sont mal gérés. A chaque pluie, les rares égouts encore fonctionnels en sont inondés. D'où la pollution des lacs et des rivières.
15	Vie terrestre	72,8	Très faibles menaces à la biodiversité importées et déforestation contenue.

16	Paix, justice et qualité des institutions	26,5	L'indice de la liberté de la presse est de 51,6 sur une échelle de 0 (pire) à 100 (meilleur) et celui de la perception de la corruption est de 20,0 sur la même échelle mais à appréciation inversée.
17	Partenariats	22,6	Quoi que la capacité statistique de l'Exécutif soit en hausse, ses dépenses pour la santé et l'éducation stagnent à moins de 3,0 % du PIB.

Source : L'auteur inspiré de Bertelsmann Stiftung et Sustainable Development Solutions Network (2019)

Les statistiques ainsi que les observations reprises ci-dessus en rapport avec le développement durable montrent bien que le gap à combler par la RDC pour atteindre les ODD est profond. D'où la nécessité de mettre en place un système de suivi-évaluation du Plan National Stratégique de Développement (PNSD) de la RDC.

3.1.4. Mise en place d'un système de suivi-évaluation du plan national stratégique de développement (PNSD) de la RDC

Un système de suivi-évaluation (SSE) est un ensemble cohérent de politiques, de pratiques et de processus utile à l'exploitation efficace d'informations intelligemment collectées et analysées dans le cadre d'une orientation vers les résultats. Afin de s'assurer de la bonne exécution de son plan de développement, un Etat responsable met en place un SSE de ce dernier. L'examen du cas congolais fait ressortir ce qui suit :

- l'existence d'une certaine cohérence interne (vision et plan) et externe (plan et ODD) ;
- le fait que les résultats du Scan des capacités (RDC, 2011) et de l'évaluation du degré d'institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques (Kabungu, 2018) relevaient des scores très bas en RDC : 1 sur une échelle de 0 à 4 pour ce qui est de l'intégration des SSE à la prise de décision et autant sur une échelle de 0 à 9 en ce qui concerne la pratique évaluation dans la sphère publique ;
- la promotion du SSE pourrait reposer sur l'implication de la

- communauté (congolaise) des « pifédiens³ » et autres évaluateurs ;
- les buts dudit système seraient, entre autres, la reddition des comptes, la transparence, ainsi que l'amélioration de la gestion, de la performance et de la communication ;
- l'inventaire de l'existant a répertorié plusieurs plans sectoriels de suivi-évaluation et de nombreuses notes techniques de différentes institutions et structures suggérant la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation de l'action gouvernementale ;

Ce qui précède plaide en faveur des recommandations suivantes :

- constituer et rendre opérationnelle une société nationale d'évaluation et organiser le plaidoyer avec l'accompagnement des partenaires au développement (validation en Conseil des Ministres et sanction du PNSD par le Parlement, conception d'une politique d'évaluation, mise en place d'un SSE...)
- encourager l'orientation vers les résultats au niveau stratégique de l'Etat malgré la lourdeur administrative et la faiblesse observée en matière de mesure de la performance dans divers secteurs de la vie publique;
- favoriser une culture d'évaluation et accroître la demande pour le suivi-évaluation (S-E) dans la communauté nationale en élevant la pratique évaluative et le monitoring au rang d'exigence en matière de gouvernance ;
- renforcer les capacités nationales en matière de S-E, notamment en suggérant au ministère ayant l'enseignement supérieur dans ses attributions d'intégrer des cours sur l'évaluation des politiques publiques et la gestion axée sur les résultats ;
- appuyer (assistance technique, logistique et financière) la production des statistiques fiables dans tous les domaines, avec des priorités claires à l'instar du recensement de la population.

C'est ici le lieu de souligner que plusieurs défis méritent d'être épinglés dans la perspective du développement du SSE du PNSD. C'est le cas de la suscitation de l'intérêt des décideurs qui voient pourtant dans l'évaluation (des politiques publiques) un moyen d'exposer le déficit éventuel de pertinence, d'efficacité, d'efficience... de leurs actions

3 Cadres formés à l'ENAP en évaluation du développement.

ainsi que de la prise en charge des travaux ad hoc dans un contexte de multiplicité des interventions jugées urgentes (S-E vs lutte contre Ebola).

Au-delà de ce qui précède, l'effort consistera à rassembler les parties prenantes dans le cadre d'une Commission technique pour concevoir la Politique nationale d'évaluation en s'inspirant des exemples du Canada, de la France, de l'Afrique du Sud et du Bénin. Un cadre institutionnel d'évaluation des politiques publiques devrait également être défini et mis en place. Dans le contexte politique actuel, il conviendrait que la structure à créer soit placée immédiatement sous la houlette du Chef de l'Etat, avec un groupe technique piloté au niveau de la Primature afin d'avoir de l'ascendance sur les gestionnaires sectoriels, afin d'éviter que ces derniers ne soient juges et partis.

L'Assemblée Nationale, la Cour des Comptes, le Conseil Economique et Social, les instituts de recherche ainsi que les partenaires au développement apporteraient une contribution en termes, respectivement, (i) de meilleure intégration des dispositifs législatifs et réglementaires relatifs à l'évaluation dans les textes, (ii) d'évolution du contrôle administratif, juridictionnel et de régularité des entités à l'évaluation des performances des politiques publiques, (iii) d'avis éclairé sur des réformes ou interventions conformes ou contraires à l'intérêt général, (iv) de mesure des effets incrémentiels de différents programmes et (v) d'accompagnement technique et financier, le tout conformément à un plan de développement cohérent, bien élaboré et traduisant, avec des repères quantitatifs et qualitatifs bien identifiés, une vision partagée.

3.2. Enseignement d'ordre indirect

Au-delà des leçons d'ordre direct ayant trait à l'importance de l'évaluation des politiques publiques, il est nécessaire de percevoir des enseignements plus ou moins indirects, lesquels tiennent compte du fait que le Jury du Prix ait attribué (et ce n'est pas pour la première fois) cette distinction à un « groupe de scientifiques » dont une femme de moins de 50 ans (une première dans l'histoire, pour ce qui est de l'économie). Il y a donc lieu de cerner une dimension managériale dans cette attribution.

3.2.1. Importance de la collaboration dans les œuvres scientifiques

Les avantages de la division du travail ont fait que le système éducatif au niveau supérieur et universitaire a privilégié la promotion de la spécialisation, chaque maillon de la chaîne de production étant expert de son domaine, sans cependant avoir une connaissance avancée des autres pans de l'activité à laquelle il contribue étroitement pourtant. De nos jours, les particularités des disciplines sont de plus en plus poussées et le système produit des as à des niveaux sous-sectoriels qui sont limités devant des cas qui requièrent des aptitudes singulières dans leur champ d'expertise mais qui sont hors de leur portée. D'où la nécessité, pour les scientifiques, de collaborer entre eux pour produire davantage de connaissances.

Les exemples à ce sujet sont légion en médecine et en biologie, en physique et en chimie, en philosophie et en théologie, en agriculture et en zootechnie, en sciences politiques et administration, en droit public et en relations internationales, en statistique et en mathématique, en géographie et en géologie, en histoire et en archéologie, en économie et en sociologie, etc. Pourtant, nombreux sont ceux qui, par souci de ne pas partager une certaine notoriété qui naîtrait d'un éventuel « succès » d'une œuvre, préfèrent réfléchir seuls et publier des articles ou des ouvrages qui peinent à considérer tous les contours de la problématique qu'ils auront posée, faute de collaboration.

D'autres encore, déjà Maîtres de recherche ou Professeurs, exploitent carrément de jeunes chercheurs ou assistants dont ils ont la charge de l'encadrement et s'approprient tout ou partie de leurs œuvres au nom d'une « formation » qu'ils leur donneraient. A ce sujet, 91 % de jeunes chercheurs et assistants de Kinshasa réputés productifs (deux articles par an) parmi les 100 que nous avons interrogés, de mars à août 2019, ont affirmé avoir subi, au moins trois fois, ce traitement qu'ils assimilent purement et simplement à « de l'esclavage intellectuel », à du « vol cérébral » ou à de « l'exploitation des cadets par les aînés scientifiques »⁴. A ce problème s'ajoute le défaut d'accès au réseautage international, à la mobilité académique, à la possibilité de cotutelle... qui rend encore moins évidente la coopération académique (Rositoru, 2018).

4 Gratitude exprimée envers toutes celles et tous ceux qui ont accepté de livrer leurs ressentis par rapport au phénomène de « caporalisation » dans le monde professionnel en général et celui l'enseignement supérieur et universitaire ou de la recherche scientifique en RDC. Un article est en cours de rédaction.

Mergendoller (1980) mentionne qu'une collaboration peut être fructueuse si elle fait l'objet de négociation basée sur la parité et la réciprocité. Chafets, West et Ebbs (1987) ajoutent à ces principes de succès l'assurance, dans le chef des chercheurs en collaboration, de contribuer à l'avancement des travaux réalisés de manière consensuelle et exempte de dictat d'une position dominante. Lefrançois (1997) regroupe ces conditions dans ce qu'il appelle principes de « collaboration externe ». Sur le plan interne, Drinka (1991) cite la différenciation des rôles des acteurs et le maintien d'un environnement de travail stimulant et coopératif.

Il est plus que temps que les scientifiques de la RDC reconnaissent la valeur de leurs pairs, y compris ceux de disciplines ou de spécialisations différentes que les leurs et envisagent des collaborations au profit de l'avancement des savoirs. En attendant, le trio Abhijit Banerjee, Esther Duflo et Michael Kremer est à féliciter, au même titre que tous leurs prédécesseurs prix Nobel reçus en commun avec d'autres. La cerise sur le gâteau de cet enseignement se déguste mieux lorsque l'on sait que Abhijit Banerjee fut le Directeur de thèse d'Esther Duflo et qu'il eut fallu reconnaître « l'étoile » de celle-ci pour accepter de travailler avec elle durant plus de vingt ans avant de décrocher une reconnaissance internationale accompagné d'un soutien financier important. Inutile de souligner, par ailleurs, que les deux sont aujourd'hui mariés depuis quelques années et parents de deux enfants ; ce qui devrait faire réfléchir sur le management de la recherche et le genre.

3.2.2. Management de la recherche et genre en RDC

Abhijit Banerjee et Esther Duflo rappellent un peu les Curie qui se sont si bien distingués en Physique et en Chimie au début du siècle dernier... Ceci pousse à s'interroger sur les capacités de la femme très souvent négligées, insuffisamment valorisées. D'aucuns estiment que sa place est à la cuisine ou dans les champs alors que les restaurants cinq étoiles sont plutôt tenus par des grands-chefs hommes et que l'agriculture est loin d'être un secteur à sous-estimer. A ce propos, tous les pays sérieux du monde ont fait d'elle un véritable instrument d'autosuffisance alimentaire et d'exportation pour un développement équilibré basé sur une économie diversifiée.

Que dire maintenant des chefs d'entreprises et hauts fonctionnaires

qui préfèrent offrir des carrières planes à des dames compétentes et hautement qualifiées, sous prétexte qu'elles ne sont pas « disponibles » en tout temps (allusion faite au congé en cas d'accouchement ou aux exigences de vie de famille), comme si un horaire spécial devrait être institué pour les femmes ? La « normalisation » de cette discrimination est si préoccupante qu'une étude séparée devrait être consacrée à cette question. Par ailleurs, tout en félicitant la première élection d'une femme à la tête du perchoir de l'Assemblée Nationale en RDC, point ne serait besoin de souligner que 9,0 % est un score médiocre dans la répartition des sièges en faveur de celles qui ne sont ni un cerf-volant (objet de plaisir) ni un cerveau lent (individu improductif) !

S'il est vrai que le présent développement réflexif s'appesantit plus sur les capacités féminines, il convient de noter que le genre intègre toutes les dimensions d'exclusion. En effet, les jeunes chercheurs sont souvent marginalisés, malgré leur dévouement à la science. La prix Nobel Esther Duflo a pu, grâce à un bon encadrement, devenir Professeur associé au très célèbre MIT à 29 ans. Dans certains pays, malheureusement, nombreux auraient fait de sa course un 5.000 mètres haies, au lieu d'être un 200 mètres plat ! Pourtant, les politologues et historiens ont assez épilogué sur l'âge de lumière d'un être humain, en termes de performance et d'inventivité. Par ailleurs, triste est souvent la fin des aînés qui ne montrent pas le chemin aux cadets : lorsque leur vue s'affaiblit par le poids de l'âge, ils se perdent eux-mêmes car ceux qui leur tiennent la main n'auront pas su lire une boussole. Aussi, oublie-t-on souvent qu'un maître n'en est véritablement un que lorsqu'il a des disciples qui vont plus loin que lui.

4. Notes conclusives

L'économie est une science humaine. Elle doit mettre l'homme au cœur de sa réflexion. Les outils qu'elle emprunte aux autres sciences réputées savamment cartésiennes ne servent pas l'humanité tant qu'ils ne l'aident pas à s'émanciper, notamment, de la pauvreté extrême et des inégalités qui touchent des millions d'êtres humains à travers le monde, surtout les enfants et les femmes, et principalement en Afrique alors que sous d'autres cieux, le trop-plein de production est, souvent, déversé dans les océans, causant en plus des dégâts écologiques innombrables ! A quoi sert finalement la macroéconomie si les gestionnaires de la chose publique ne sont pas eux-mêmes *homo oeconomicus*, c'est-à-

dire rationnels ? C'est ici le lieu de mettre un point d'honneur au fait que les mathématiques ne sont d'ailleurs pas récompensées par le prix Nobel, probablement parce que leur conception utilitaire ne trouve sa raison d'être qu'à travers d'autres disciplines. La recherche fondamentale ne sert véritablement que lorsqu'elle est appliquée.

Cette question de rationalité est en lien avec les décisions que prennent les acteurs politiques détenteurs d'un mandat. Ils se servent de ce dernier pour orienter l'économie d'une telle ou d'une telle autre manière sans s'assurer préalablement de l'impact de leurs actions sur le plan multisectoriel. C'est ici où l'évaluation des politiques publiques trouve toute son importance. A ce sujet, quatre leçons peuvent être tirées :

- l'évaluation des politiques publiques est un critère de gouvernance qui oriente le décideur vers des choix rationnels au profit des interventions pertinentes, efficaces, efficientes, à large spectre d'impact et durables. La RDC a tout intérêt à l'institutionnaliser, dans sa dynamique actuelle de promotion d'un Etat de droit et d'investissements pour le développement ;
- le degré d'institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques en RDC est très faible (proche de zéro). Pour y remédier, il conviendrait d'instituer un cadre impliquant notamment la société civile, promouvoir l'élaboration des statistiques fiables et renforcer l'expertise nationale dans le domaine. En attendant, pour combler le gap, l'Initiative Congolaise pour l'Evaluation, le Bien-Etre, la Recherche et le Genre (ICEBERG asbl) accompagne, depuis plus de quatre ans, les idées permettant de promouvoir le renforcement des pratiques évaluatives à tous les niveaux. Elle compte, avant la fin de l'année 2022, organiser les premières Journées Nationales de l'Evaluation des Politiques Publiques en RDC avec le concours des parties prenantes qui voudront se joindre à elle ;
- pris globalement, les ODD sont encore loin d'être atteints en RDC et une analyse comparée de la performance des pays en cette matière à l'échelle internationale classe le pays parmi les derniers sur la liste. D'où la nécessité impérieuse de mettre en place un système de suivi-évaluation du projet de Plan National Stratégique de Développement devant être finalisé, validé en

Conseil des Ministres et soumis au Parlement. Ce Plan devrait représenter une vision concertée du développement, préciser des indicateurs objectivement vérifiables pour chaque action alignée, être en phase avec les ODD et tenir compte des critères harmonisés de convergence macroéconomique au niveau du Continent ;

- les méthodes d'évaluation des politiques publiques sont nombreuses. Parmi elles, les modèles expérimentaux constituent, pour l'heure, le courant dominant. S'il est vrai que, sous réserve d'un échantillon représentatif, ils offrent des résultats encourageants pour une aide à la décision efficace, les questions d'ordre éthique que posent les essais cliniques alimentent encore le débat. Quoiqu'il en soit, Abhijit Banerjee, Esther Duflo et Michael Kremer sont parmi les pionniers de l'application des RCT sur le terrain du développement.

A ces enseignements (qui seront développés davantage à l'occasion des conférences scientifiques dans plusieurs universités et institutions de recherche congolaises dans le cadre des premières journées nationales de l'évaluation des politiques publiques en RDC), s'ajoute, sur le plan managérial, la nécessité de promouvoir la recherche collaborative. Celle-ci devrait se construire sur la base, d'une part, d'une relation de réciprocité entre les chercheurs et, d'autre part, du respect du genre au lieu d'exploiter les chercheurs juniors sans reconnaître leur mérite ou considérer la femme active comme un cerf-volant ou un cerveau lent !

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bencheikh, A. (2016). *Les enjeux actuels de l'évaluation du développement*. Module 1 du PIFED. Québec : ENAP Québec.
- Bertelsmann Stiftung & Sustainable Development Solutions Network (2019). *Rapport sur le développement durable 2019*. Pice Publishing
- Boruch, R. F. (1987). Conducting Social Experiments. *Evaluation Practive in Review*. (34), 45-66.
- Campbell, D. (1970). Considering the Case Against Experimental Evaluations of Social Innovations. *Administrative Science Quarterly*. (15) 1, 111-122.

- Chafets, P., West, H. & Ebbs, E. (1987). Overcoming Obstacles to Cooperation in Interdisciplinary Long term Care Teams. *Journal of Gerontological Social Work*, (11)3-4, 131-140.
- Dimaggio, P. & Powel, W.W. (1983). The Iron Cage Revisited: Institutional Isomorphism and Collective Rationality. *Organizational Fields*, (2), 147-160.
- Drinka, T.J.K. (1991). Development and Maintenance of an Interdisciplinary Health Care Team : A Case Study. *Gerontology & Geriatrics Education*, (12), 111-125.
- Guérin, I. & Roubaud, F. (2019). Prix Nobel d'économie 2019 : les limites de la méthode des essais cliniques. Publication en ligne de The Conversation du 24 octobre 2019 mise à jour le 25 octobre 2019. Disponible sur <https://theconversation.com/prix-nobel-deconomie-2019-les-limites-de-la-methode-des-essais-cliniques-125616> consulté le 30 octobre 2019 à 14 : 00, heure de Kinshasa.
- Hurteau, M., Valois, P. & Bossiroy, A. (2011). Jugement crédible en évaluation de programme : définition et conditions requises. *The Canadian Journal of Program Evaluation*. (25)2. Canadian evaluation society.
- Lefrançois, R. (1997). La recherche collaborative : essai de définition. *Nouvelles pratiques sociales*, (10)1,81-95, <https://doi.org/10.7202/301388ar>.
- Le Roy, A. (2018). *Approches de l'évaluation des politiques publiques*. Guide de lectures présenté dans le Cours dispensé en Master 2 Evaluation et Management des Politiques Sociales. Faculté d'Economie de Grenoble. Université Grenoble Alpes : Grenoble.
- Kabungu, B. B. (2018). La pratique évaluative dans la sphère publique française et congolaise : Analyse comparative et perspectives d'institutionnalisation. *Annales de l'UNIGOM*, (8)2, 1-25.
- Kabungu, B. B. (2019a). *Le critérium pentagonal d'évaluation des interventions publiques : application à la réforme sur la paie par voie bancaire en RDC*. Exposé au Secrétariat Technique du Comité de Suivi de la Paie. Kinshasa : Comité de Suivi de la Paie.

- Kabungu, B. B. (2019b). *Pilotage des réformes, pratique évaluative et qualité publique en RDC. Application à la bancarisation de la paie*. Thèse de doctorat en Administration publique. Faculté des Entreprises et Communication. Madrid : BIU.
- Mergendoller, J. (1980). *Mutual Inquiry : The Role of Collaborative Research on Teaching ins School-based Staff Development*. San Francisco : Far West Laboratory for Educational Research and Development.
- Pupion, P.C. (2017). Le management public : une discipline scientifique affranchie des principes de la gestion du privé. *Revue Gestion et Management public*. (6)2, 6-8.
- RDC (2011). *Evaluation des capacités pour atteindre les résultats de développement en RDC*, Kinshasa : Ministère du Plan.
- Rositoru, M-V. (2018). Les principaux piliers de la collaboration scientifique et du bien-être académique. Exemple d'une recherche internationale. *Lex Social*, (8)1, 206-222.
- Smits, P. (2016). *La théorie du changement*. Module 3 du PIFED. Québec : ENAP Québec.
- Suchman, M. C. (1995). Managing legitimacy: Strategic and institutional approaches. *Academy of Management Review*, (20)3, 571-610.
- Tésorière, R. (2019). Prix Nobel d'économie : les trois choses à savoir sur Esther Duflo. *Le Parisien*. Parution du 14 octobre 2019 à 17h03, modifiée le 14 octobre 2019 à 18h27. Disponible sur <http://www.leparisien.fr/amp/economie/prix-nobel-d-economie-les-trois-choses-a-savoir-sur-esther-duflo-14-12-2019-8172205.php> consulté le 04 novembre 2019 à 20h38 heure de Kinshasa.
- Varone, F. & Jacob, S. (2004). Institutionnalisation de l'évaluation et nouvelle gestion publique : un état des lieux comparatif, *Revue Internationale de Politique Comparée*, (11)2.

CHARTRE ÉDITORIALE

1. Cadre de publication et domaines couverts

1.1. Cadre de publication

Dans le cadre de la promotion de la recherche et de l'innovation, le Centre de Recherche en Sciences Humaines, CRESH en sigle, de la République Démocratique du Congo (RDC) a décidé de lancer une revue pluridisciplinaire, avec un focus sur l'appréhension des problèmes de l'humain vivant en société et la quête méthodique de solutions adaptées. Il s'agit de la Revue Congolaise des Sciences Humaines et Sociales (RECOSH, en sigle).

Enregistrée à la Bibliothèque nationale de la RDC, ce support de publication est une revue scientifique à comité de lecture international qui compte sur la détermination des chercheuses et chercheurs à produire et à diffuser des connaissances orientées vers l'amélioration des conditions de vie des populations congolaise, africaine et mondiale, dans toutes leurs dimensions. Publiée à fréquence semestrielle, la RECOSH est ouverte aux milieux académiques et de recherche du monde entier et reçoit des propositions originales à valeur ajoutée pertinente rédigées en anglais ou en français. Les actes des colloques, les communications des congrès nationaux et internationaux ainsi que les réflexions pointues des experts y sont également publiés, tant qu'ils se rapportent aux sciences humaines et sociales (économie et finance, démographie, histoire, anthropologie et sociologie, sciences politiques et administratives, droit et relations internationales, géopolitique et géostratégie, philosophie, lettres et communication, psychologie et sciences de l'éducation, environnement, santé et développement, gouvernance institutionnelle, etc.). La revue est éditée en version électronique (en ligne) et imprimée par le CRESH.

1.2. Domaines couverts par la revue

Sans être exhaustifs, les domaines ci-après sont couverts par la RECOSH, avec un accent aussi bien sur des questions fondamentales que sur des sujets de recherche appliqués :

- **sciences économiques et de gestion** : macroéconomie et grandes tendances des sociétés ; économie du bien-être et choix des déci-

sions publiques ; mathématiques de la décision et évaluation des politiques publiques ; économétrie et statistique appliquées à la gestion ; économie expérimentale et comportementale ; économie industrielle et dynamique de production ; finance ; entrepreneuriat et développement stratégique ; gestion des ressources humaines ; management privé et administration publique ;

- **démographie et développement durable** : population et développement ; agriculture, agroalimentaire et agrobusiness ; gestion de l'environnement et des ressources naturelles ; administration rurale ; peuplement et caractéristiques culturelles ;
- **sciences naturelles et biomédicales** : eau, hygiène, santé et assainissement par l'approche intégrée une seule santé " One Health" ; gestion des déchets, de l'énergie et de la quantité et de la qualité des ressources en eaux face au développement urbain et rural ; impact des activités humaines sur les différents écosystèmes et la santé de la population humaine ; dissémination dans l'environnement des contaminants émergents, tels que les produits pharmaceutiques, les polluants organiques persistants et les métaux toxiques ; changement climatique et adaptation des politiques publiques aux objectifs du développement durable ; décontamination des sols ; gestion des espèces menacées ; risques naturels et sociétés ;
- **sciences juridiques** : libertés fondamentales et universelles ; problématiques électorales et droit constitutionnel ; conflits entre Etat, droit humanitaire et droit international public ; droit administratif, de la fonction publique et des marchés publics ; discriminations et droit des collectivités locales ;
- **histoire, sociologie et anthropologie** : histoire sociale et culturelle ; histoire et sociétés urbaines ; histoire de l'art et archéologie ; décolonisation et histoire politique africaine ; histoire comme justification de la politique ; critique des écoles historiques ; interprétation des imaginaires sociaux ; étude des faits sociaux et décryptage des phénomènes sociaux ; construction d'une méthode sociologique ; pensée religieuse, culture et rationalité ; développement et questions autochtones ; vulnérabilités et travail social ;
- **sciences politiques, administratives et relations internationales** : étude des phénomènes politiques ; mouvements politiques

et questions de philosophie politique ; politique comparée et progrès des civilisations ; théories politiques et politiques publiques ; populismes et influences politiques ; mobilisations collectives et partis politiques ; discours et communication politiques ; étude des organisations sociales ; questions d'administration rurale ; stratégie des organisations ; gestion de l'innovation et transfert des connaissances ;

- **psychologie** : neuroscience comportementale ; psychologie clinique ; psychologie du développement ; psychologie communautaire ; psychologie cognitive et fondamentale appliquée ; psychométrie et méthodes quantitatives ; psychologie sociale. Une interaction particulière est envisagée entre la psychologie et plusieurs disciplines variées allant de la biologie, la physiologie, la logique, la linguistique, les neurosciences, les sciences cognitives en général mais également avec la philosophie, la sociologie, l'anthropologie, la théorie des organisations ou l'économie ;
- éducation : adaptation et orientation scolaires ; apprentissage ; pédagogie de développement ; éducation spécialisée ; contextes éducatifs ; gestion de l'éducation et de la formation ; philosophie de m'éducation ; analyse des systèmes éducatifs ;
- **philosophie** : éthique et sociétés ; philosophie de la communication ; philosophie du développement ; philosophie africaine ; philosophie et histoire des sciences ; philosophie politique ; philosophie sociale ; philosophie du droit ; philosophie de l'art ; philosophie de la religion ;
- **lettres** : analyse du phénomène littéraire ; études de corpus littéraires ; questions intertextuelles et transculturelles, y compris les liens entre la littérature d'une société donnée et les autres littératures ; déterminants sociaux des lettres ; modèles d'analyse littéraire ; politiques des lettres ; théories littéraires ;
- **communication** : communication des organisations et des entreprises ; journalisme ; communication politique ; communication et santé ; communication environnementale ; communication et développement ; publicité ; éthique de la communication ;
- **géopolitique et géostratégie** : grâce à une approche pluridisciplinaire (géographie, économie, droit, relations internationales,

sciences politiques...), les thématiques couvrent un ensemble diversifié de domaines en rapport avec les enjeux de rivalités de pouvoir à l'échelle régionale et au niveau global. Cet ensemble appréhende l'espace aussi bien en tant que cadre (géographie politique), enjeu (géopolitique) qu'en tant que théâtre (géostratégie) ;

- **santé publique** : les recherches regroupées sous cette thématique concernent essentiellement l'application des savoirs divers à l'amélioration de la santé des populations. Elles se rapportent aussi bien à la gestion de la santé qu'aux problèmes de santé communautaire.

2. Instances éditoriales

La Revue Congolaise des Sciences Humaines et Sociales comprend trois instances éditoriales, à savoir : le Comité Editorial, le Comité de Rédaction et le Comité Scientifique, tous composés majoritairement de professeurs d'universités congolaises et étrangères et de chercheurs séniors.

Comité Editorial	Centre de Recherche en Sciences Humaines (CRESH), <i>Editeur responsable</i> Ivon Mingashang, <i>Directeur de publication</i> Bobo B. Kabungu, <i>Directeur exécutif</i>
Comité de Rédaction	Bobo B. Kabungu, <i>Rédacteur en chef</i> John Poté Wembonyama, <i>Rédacteur en chef adjoint</i> Vicky Elongo Lukulunga, <i>Rédacteur</i> John Safari Bigarura, <i>Secrétaire de rédaction</i> Roger Bakemo Ituko, <i>Assistant de rédaction</i> Mboma Luzembo, <i>Infographe</i>

Comité Scientifique Joseph Kazadi Mpiana
Macaire Munzele
Adolphe Kilomba Sumaili
André Luhasa
José Mangalu Agbada
José Mvwezolo Bazonzi
Justin Okana N’siawi Lebun
Ghislain SJ Tshikendwa Matadi
André L. Abraham Wufela Yaek’olingo
Gustave Beya Siku
Moïse Cifende Kaciko
Albert Essanga Tonogo
Dieudonné Kaluba Dibua
John Poté Wembonyama
Ivon Mingashang
Bobo B. Kabungu
Piaget Mpoto Balebo
Staline-Fidèle Ndongboni Essambela
Jean-Pierre Mbwebwa Kalala
Jean-Paul Segihobe Bigira
Vicky Elongo Lukulunga
Alphonse Miema Bongo

3. Instructions aux auteurs(eures)

3.1. Types d’articles

La RECOSH accepte essentiellement les articles originaux de recherche et les communications scientifiques à l’occasion des colloques de haut niveau, sous réserve du respect des instructions aux auteurs.

3.2. Taille des articles

Les articles soumis à l’appréciation de la RECOSH ne doivent pas dépasser 10.000 mots (y compris les références et illustrations (tableaux et figures), à l’exception des papiers de recherche où des annexes sta-

tistiques sont nécessaires. Les abréviations sont à éviter tant que faire se peut.

3.3. Présentation et contenu des projets d'articles

En dehors des projets théoriques qui se présentent sous la forme d'un développement discursif reposant sur une bibliographie spécialisée et une méthodologie propre à l'étude envisagée, les articles doivent (i) commencer par une introduction-problématique ; (ii) reprendre une revue de la littérature en lien avec le sujet ; (iii) avoir une section réservée au matériel, au terrain et à la méthodologie ; (iv) présenter les résultats à discuter et (v) déboucher sur une conclusion-perspectives.

La page du titre

La page du titre doit être séparée du corps de texte. Il est censé contenir les éléments d'identification de l'article et son origine.

Il s'agit des informations ci-après :

- le titre de l'article ;
- les nom et prénom, l'affiliation l'adresse mail et le numéro de téléphone de l'auteur en charge de la correspondance ;
- les nom et prénom ainsi que l'affiliation (institution, code postal de la ville et le pays) de chacun des co-auteurs éventuels.

La page du titre doit être soumise dans un fichier séparé du résumé et du corps de texte.

Le résumé et mots-clés

Le résumé doit être bien structuré et suffisamment clair en indiquant brièvement la problématique de l'étude, son objectif, son originalité, la méthode utilisée ainsi qu'un aperçu des résultats. Il est écrit en français et en anglais, sans références bibliographiques ni note *infrapaginale*, et ne doit pas excéder 200 mots. Les abréviations sont à proscrire, dans la mesure du possible.

Les mots clés ont une grande importance, car ils permettent de meilleures références de l'étude dans les différentes bases de données. De préférence, il est recommandé que les mots-clés soient différents de

concepts repris dans le titre, du moins pour la moitié d'entre eux. Le nombre maximum de mots clés est de six. Ils seront placés juste en dessous du résumé.

Le corps du texte

Comme le résumé, le corps du texte (de l'article) doit être saisi en format Word en police 12, Times New Roman, justifié en double interligne et paginé à partir de la première page. Il comporte une introduction (problématique et revue de la littérature, ensemble ou séparées), un développement (matériel et méthodes, résultats et discussion), ainsi qu'une conclusion. Il doit rester anonyme (pas de noms des auteurs) pour éviter tout conflit d'intérêt lors des évaluations. Le style privilégié est impersonnel (éviter le « je » ou le « nous »).

Introduction

L'introduction décrit la problématique et offre un état de l'art de la question abordée (avec des références bibliographiques spécifiques). Elle met l'accent sur l'importance, l'originalité et les objectifs du papier de recherche.

Développement

Le développement de l'article doit être structuré en paragraphes alignés selon différents groupes d'idées. La rédaction de cette partie dépend des disciplines et des approches (terrain ou théorie). Tous ces titres et sous-titres doivent être numérotés.

Voici un exemple :

1. Introduction
2. Revue de la littérature
 - 2.1. *Cadre théorique*
 - 2.2. *Littérature empirique...*

Conclusion

En tant que dernière partie du corps du texte, la conclusion rappelle sommairement les points-clés de l'étude, répond à la question de la re-

cherche, précise les avancées apportées par la réflexion, tout en suggérant une voie d'applicabilité des résultats, et présente des perspectives éventuelles de recherches. Les notes conclusives se voudront succinctes et concises.

Remarques sur les notes infrapaginales et les figures

Les notes *infrapaginales* (ou de bas de page) sont utilisées pour donner des informations supplémentaires. Elles ne doivent pas être abondantes au point de rivaliser avec le texte sur une page. Si ces notes se réfèrent à un auteur, ce dernier doit être obligatoirement référencé dans la bibliographie. Il est à noter qu'elles ne peuvent contenir de figures ou de tableaux.

Les figures (en format Word – s'il s'agit d'un croquis –, JPG, TIFF ou PDF), graphiques et les tableaux doivent être numérotés selon leur ordre d'apparition dans le texte. Ils doivent être de bonne qualité visuelle et modifiables pour ce qui est des tableaux et des graphiques. Pour chaque illustration, un titre sera placé au-dessus et une source en dessous. Si nécessaire, une légende pourrait être ajoutée avant la source pour permettre de mieux comprendre l'illustration. Le nombre de figures, graphiques et tableaux ne peut dépasser huit dans le corps du texte. Les autres, si jugés extrêmement nécessaires, doivent plutôt être classés en annexe (après la bibliographie), à condition d'avoir été annoncés dans le texte.

3.4. Bibliographie

En ce qui concerne les références bibliographiques, une vérification de cohérence est attendue entre les auteurs repris dans le corps et ceux cités dans la liste à la fin de l'article. Ces références ne peuvent être inférieures à une quinzaine et ne devraient excéder une trentaine.

Quant au format du référencement retenu par la RECOSH, le modèle s'inspire de celui de l'APA, 6^{ème} édition, avec de légères adaptations à la langue française. Le tableau ci-après présente globalement les types de sources que l'on peut rencontrer et reprend quelques applications de référencement.

Définition et but de l'APA

APA signifie *American Psychological Association*.

L'APA a défini les normes à suivre lors du formatage du texte en vue de sa publication. Cet ensemble de règles vise à assurer la clarté et la précision de la communication. Le lecteur trouvera alors que les normes augmenteront la facilité de compréhension tout en veillant à la cohérence appliquée à tous les aspects du matériel écrit.

Type de source	Exemple et observation
Pour un article de journal	Belluck, P. (1999, July 6). Racial gap perplexes educators. <i>Raleigh News</i> , pp. A1, A14. N.B. : Dans les références relatives à un article de journal, il importe de préciser une date complète, avec l'année en premier.
Pour un livre ou un rapport	Senge, P. M. (1990). <i>The fifth discipline: The art and practice of the learning organization</i> (3 ^{ème} ed.). New York : Currency-Doubleday. Marks, P., Salvia, J., et Ysseldyke, J. E. (1995). <i>Assessment</i> (6 ^{ème} éd.). Sweetwater, MA : Houghton-Mifflin. Driver Education Association. (12005). <i>Road rules</i> . New York : Doubleday.
Lorsqu'il s'agit d'un chapitre dans un livre	Magiste, E. R. (1994). Further evidence for the optimal age hypothesis in second language learning. Dans J. Lantolf et A. Labarca (Dir.), <i>Research in second language learning: Focus on the classroom</i> (pp. 51-57). Norwood, NJ : Ablex. Blimling, G. (2003b). The influence of college residence halls on students. Dans J. C. Smart (Dir.), <i>Higher education: Handbook of theory and research</i> (Vol. VI, pp. 248-307). Bronx, New York : Agathon.
Lorsque l'auteur est en même temps l'éditeur	American Automobile Association. (1999). <i>Automobile safety manual</i> . Fairfax, VA : Auteur. [signifie que la publication s'est faite par l'auteur lui-même]
Pour un article dont l'auteur demeure inconnu	Teaching on the web. (1999). <i>Education Today</i> , 33(1), 14-15. Manhattan Institute. (2005). <i>College retention : A growing issue</i> . [En ligne] Disponible via le lien : http://www.manhattaninstitute.org/collreten.htm . Récupéré/consulté le 22 janvier 2006, à 11 : 00, heure de Kinshasa.
Pour un article de journal dont l'auteur n'est pas identifié	Newark cuts school budgets. (5 octobre 2005). <i>Wilmington News Journal</i> , pp. A1, A5.
Lorsqu'on se réfère à un document non daté	Slivey, P. (n.d.). <i>Ancient scripts</i> . Retrieved January 25, 2004, [En ligne] Disponible via le lien : http://www.ed.gov/hist/cite.htm . Récupéré/consulté le 22 janvier 2016, à 14 : 00, heure de Beijing.

-
- S'il est question d'articles publiés dans des revues scientifiques
- Marsh, D. A. (2006). Making school reform work: Lessons from successful schools. *Thrust for Educational Leadership*, 25(3), 10-14.
- Bentro, L. R. et Long, N. (1995). Cycle of conflict. *Educational Leadership*, 52(5), 52-56.
-
- Pour des articles publiés dans des magazines
- Mertaw, M. C. (mars 1999). Making it work. *Parents as Teachers*, 11, 14-17.
- Graham, B. et Forbes, R. (17 avril 2005). Curriculum reform : A necessary evil? *Education Week*, 42, 29-35.
-
- Lorsqu'il s'agit d'un papier de recherche présenté à l'occasion d'une conférence ou d'un colloque
- Wilson, J. D. (avril 1999). *Teaching children to want to read*. Paper presented at the annual meeting of the National Association for Literacy, Las Vegas, NV.
-
- Pour les textes puisés sur la toile (internet)
- Hyde, R. et Park, B. (22 mai 1995). Best of their abilities. *Education Week on the Web*, 14. [En ligne] Disponible via le lien : <http://www.edweek.org/ew/14.htm>. Récupéré/consulté le 22 mars 2020, à 17 : 21, heure de Basankusu.
- Steege, M. W. (1998, May). School psychology: What a great IDEA! *National Association of School Psychologists Communiqué*, 26. [En ligne] Disponible via le lien : <http://www.nasponline.org/publications/cq/cq267posbehsup.aspx>. Récupéré/consulté le 05 avril 2022, à 06 : 17, heure de Paris.
- Williams, P. F. (1991). *Position paper on supported inclusive education*. [En ligne] Disponible via le lien : http://www.arcnj.org/html/inclusive_ed.html. Récupéré/consulté le 18 février 2015, à 11 : 00, heure de Goma.
- British Toy and Hobby Association. (2000, July 27). No time for child's play [Press release]. [En ligne] Disponible via le lien : <http://www.btha.co.uk/pr/pr270700.html>. Récupéré/consulté le 23 décembre 2022, à 09 : 45, heure de Popokabaka.
-
- Pour des informations tirées d'une base de données
- Biswalo, P. (2001). The systems approach as a catalyst for creating an effective learning environment for adults in part-time and distance learning. *Convergence*, 34(1), 53-66. Récupéré/consulté le 20 mai 2004, de H. W. Wilson Web database.
- Ensari, N. et Miller, N. (1998). Effect of affective reactions on preferences for crossed categorization discussion partners. *Journal of Personality and Social Psychology*, 75, 1503-1527. Récupéré/consulté le 21 septembre 2002, de FirstSearch database.
- Green, P. et Glover, L. (2001). Distributed learning model. *Advanced Management Journal*, 66(3), 36-43. Récupéré/consulté le 08 août 2012, de ProQuest Direct database.
-

- Pour des dissertations académiques
- Anthony, V. L. (1973). Personality correlates of effectiveness among student assistants in residence halls. Unpublished doctoral dissertation, Oklahoma State University, Stillwater.
- Bell, E. E. (2002). Resident assistant motivations to seek the position: A comparison between generations X and Y. Unpublished master's thesis, Virginia Polytechnic Institute and State University, Blacksburg.
- Conlogue, J. A. (1993). Resident assistant perceptions of their roles and responsibilities. Dissertation Abstracts International, 54 (09), 3275. (UMI No. 9406339)
-

Dans la mesure où le papier de recherche a bénéficié de la contribution de plus de deux auteurs et/ou d'un financement pour la réalisation de l'étude présentée, il importera après la conclusion, de réserver quelques lignes, successivement aux remerciements, aux apports des co-auteurs, au respect des normes (s'il s'agit d'une recherche de terrain ou de laboratoire faisant intervenir des êtres vivants), et au conflit d'intérêt, à raison d'un paragraphe par point.

3.5. Procédure de soumission et d'évaluation

L'auteur (principal) du projet d'article l'envoie au Comité de Rédaction, par voie électronique, aux adresses électroniques de la revue, en l'occurrence : recosh.creshrdc@gmail.com et recosh@cresh-rdc.org. Après un premier avis du Comité de Rédaction, y compris la vérification des risques de plagiat dont aucune forme n'est tolérée, le tapuscrit est soumis à une procédure d'évaluation en double aveugle par des experts indépendants, *Ph.D.* et spécialistes des sujets développés.

Après l'évaluation, l'éditeur associé transmet les commentaires des évaluateurs auprès du Rédacteur en chef adjoint. Ce dernier propose la décision de l'acceptation, de la nécessité de la révision ou du rejet du projet de papier de recherche au Rédacteur en chef. Celui-ci décidera en dernier ressort et transmettra l'information à l'auteur (principal). La durée entre la première soumission et la première décision est de six semaines au plus.

Critères d'évaluation

Les articles sont évalués selon la fiche d'évaluation à remettre aux évaluateurs par le Comité de Rédaction. L'évaluation est basée sur plu-

sieurs critères, notamment : la pertinence de la recherche, l'originalité de la démarche, la structure de l'article, le style de rédaction, la qualité visuelle des figures et l'importance des références bibliographiques.

FICHE D’EVALUATION DU PROJET D’ARTICLE¹

Référence du projet :

Titre de l’étude :

.....
.....
.....

1. Formulation du titre (clarté, précision et rapprochement avec le contenu).

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+-	
D	-	

Formulation suggérée :

.....
.....
.....

2. Pertinence (et cohérence avec la thématique retenue pour l’édition en cours²) et originalité.

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+-	
D	-	

1 Les notes sont classées de A à D, selon que la qualité du travail est jugée excellente, très bonne, moyenne ou non appréciée.
2 Uniquement pour les numéros thématiques.

3. Appréciation du cadre théorique (appropriée à la thématique, riche et nuancée).

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+-	
D	-	

4. Evaluation de la méthodologie (claire, pertinente et en cohérence avec le cadre théorique).

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+-	
D	-	

5. Qualité de la discussion des résultats.

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+-	
D	-	

6. Qualité de la rédaction (vocabulaire, grammaire, syntaxe, qualité visuelle des figures...).

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+-	
D	-	

7. Equilibre et fil conducteur du plan.

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+ -	
D	-	

8. Importance, pertinence et présentation des références bibliographiques

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+ -	
D	-	

9. Evaluation globale (projet accepté tel quel, accepté moyennant de légères modifications, accepté moyennant des modifications de fond, rejeté).

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+ -	
D	-	

Remarques :

.....
.....
.....

10. Avis final et autres commentaires (à destination de l'auteur(e)).

.....
.....
.....

Nom de l'évaluateur :

Qualité :

Coordonnées :

Signature :

ENGAGEMENT DES AUTEUR(E)S A PRODUIRE UN TRAVAIL DE QUALITE

La Revue Congolaise des Sciences Humaines et Sociales (RECOSH), publiée par le Centre de Recherche en Sciences Humaines (CRESH), poursuit l'ambition d'être le fer de lance de l'activité scientifique (au sein du Ministère de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique) de la RDC et de la sous-région. Pour ce faire, il importe que les articles qui y sont publiés soient crédibles et à l'abri de toute attaque liée à une quelconque propriété intellectuelle. Dès lors, le Centre trouve nécessaire de communiquer aux auteurs(es) les grandes lignes de l'engagement attendu de chacun(e) d'eux(elles).

De l'objet et de la signature de l'Acte d'engagement

La signature de l'Acte d'engagement de l'auteur(e) est l'une des conditions d'acceptation d'un projet d'article à la RECOSH. Largement inspiré de la pratique des revues du Grenier des savoirs³, il présente l'essentiel des valeurs et des politiques éditoriales de la revue au cœur desquelles se trouve le partage du savoir et le débat pluriel centré sur les questions contemporaines transversales, afin de contribuer à l'avènement d'un monde meilleur.

En apposant sa signature au bas de l'Acte d'engagement, chaque auteur(e) affirme en avoir lu attentivement les dispositions et les accepte dans leur intégralité.

Du compendium

L'Acte d'engagement de l'auteur(e) (i) s'appesantit sur les modalités de soumission des projets, (ii) insiste sur l'absence de plagiat et la qualité du référencement bibliographique, (iii) présente la procédure d'évaluation et (iv) aborde la gestion des droits.

De la soumission des projets

1. La soumission d'un projet se fait par l'envoi d'un courriel au Comité de Rédaction de la revue.
2. Les auteur(e)s s'engagent à utiliser, pour leurs textes respectifs,

3 <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/manuelgrenier/chapter/engagement-des-auteurs-et-des-autrices/>.

le format proposé par le Comité de rédaction, pour un maximum de célérité dans la mise en forme finale.

3. Les auteur(e)s s'engagent à recourir à une écriture inclusive qui assure une visibilité symbolique égale aux femmes et aux hommes.
4. La publication d'un développement réflexif dans la RECOSH est totalement gratuite et ne peut être conditionnée par un quelconque paiement, y compris au titre de participation aux frais d'impression.

Du référencement bibliographique

1. La soumission d'un projet d'article suppose que l'on en est l'auteur(e). En cas d'un article collectif, la contribution de chaque auteur doit être évaluable. Tout projet reprenant le nom d'un auteur par complaisance ou par fraude sera automatiquement retiré de la RECOSH et le responsable perdra le droit de soumettre un prochain article à la revue durant une période minimale de trois (3) ans.
2. Tout projet d'article ne doit comporter aucun passage plagié d'un autre texte. Pour s'en assurer, chaque article sera soumis à un logiciel anti-plagiat. Dans le cas où ce dernier révélait du plagiat avéré, l'article sera purement et simplement retiré du projet de numéro de la revue.
3. Toutes les contributions à la réflexion, à la méthodologie, à la collecte de données et à la rédaction doivent être explicitement reprises et les personnes contactées à cet effet remerciées en spécifiant le rôle de chacune. Les divers outils, notamment informatiques, doivent également être cités.
4. Les auteurs(e)s s'engagent à vérifier soigneusement la bibliographie de leurs textes de façon que les références soient complètes, qu'aucune référence mentionnée dans le corps du texte ne manque dans la liste ad hoc, ni, encore moins, qu'aucune référence mentionnée dans la liste ne soit absente du corps du texte.
5. Les auteur(e)s s'engagent à mentionner une légende explicative et la source de toutes les illustrations contenues dans un projet et à ne reprendre que celles autorisées ou libres de droits.

De la procédure d'évaluation

1. Tous les projets d'articles réputés recevables en premier ressort (après une vérification du Comité de Rédaction) seront soumis au processus d'évaluation externe par les pairs(es) en double aveugle. Les auteur(e)s acceptent de prendre en compte, dans la version finale du projet, les commentaires issus de l'évaluation et des responsables de la revue.
2. S'il s'agit plutôt d'un texte de type *note de recherche*, il sera évalué de manière interne par le Comité de Rédaction qui pourra, si nécessaire, faire appel à une expertise externe.

De la gestion des droits

1. Les projets retenus seront disponibles en libre accès, sous licence Creative Commons CC BY-SA ; ce qui signifie que les auteur(e)s en gardent les droits et qu'ils peuvent réutiliser le texte dans d'autres contextes, à condition de citer la source originale et d'utiliser la même licence. Pour en savoir plus : <https://creativecommons.org/licenses/>.
2. Le Comité de rédaction est chargé de générer une version PDF de chaque article retenu à remettre à l'auteur(e) concerné(e) et à poster sur le site internet du CRESH. En outre, la RECOSH archivée à la Bibliothèque Nationale.
3. Pour les projets d'articles rédigés en collaboration, l'auteur(e) principal(e) se charge d'obtenir l'adhésion de ses collègues et demeure le(la) responsable vis-à-vis de la revue.

De la procédure d'évaluation

En soumettant un tapuscrit au Comité de Rédaction de la RECOSH, tout(e) auteur(e) est considéré(e) comme ayant adhéré à la vision de cet Acte d'engagement et est réputé(e) l'avoir signé.



Publication du Centre de Recherche en Sciences Humaines
Les éditions du CRESH
Courriel : editions@cresh-rdc.org/recosh@cresh-rdc.org